

**Let's Liberate Diversity!**

**Libérons la Diversité!**

3<sup>rd</sup> European Seed Seminar – 3. Europäische Saatgut-Tagung – 3<sup>ème</sup> Séminaire Européen sur les Semences

Halle/Saale 19.-20.05.2007

**Kulturpflanzen-Vielfalt für alle!**



**FR**

*Citacion des participants..*



## **Contenu**

---

### Introduction:

Biodiversité pour tous!.....p.03

### Discours d'ouverture:

Libérons la biodiversité dans les fermes et les jardins!.....p.08

### Que se passe-t-il dans la Banque

de semences de l'IPK Gatersleben?.....p.10

### Première session plénière:

La conservation dans les banques de semences – accessibilité pour le public, pratiques en cours et protection contre les OGM.....p.12

### Deuxième session plénière: Sauvegarde et culture de

semences dans les fermes et les jardins – pratiques et obstacles....p.19

### Troisième séance plénière: Le rôle particulier

du blé et la menace contre ses bases génétiques.....p.28

### Groupe de travail 1:

Les semences – bien commun ou propriété collective?.....p.34

### Groupe de travail 2:

La biodiversité ne peut être maintenue que si elle est utilisée.....p.36

### Groupe de travail 3: La coopération entre banques

publiques de semences et groupements paysans.....p.37

### Groupe de travail 4:

Bases juridiques de la politique de semences

dans l'Union Européenne et dans le monde.....p.38

Groupe de travail 5: Résistance contre le durcissement de la législation sur les semences: UPOV 2011?.....	p.41
Groupe de travail 6: Formation à la conservation active des plantes.....	p.43
Groupe de travail 7: Création d'un comité international d'urgence pour la sauvegarde des variétés de la Banque de semences à Gatersleben..	p.44
Groupe de travail 8: Organisation future du réseau européen de semences.....	p.47
Programme public avec bourses aux semences et autres événements.....	p.51
Manifestation et meeting à Gatersleben.....	p.52
Déclaration du troisième séminaire sur les semences: Biodiversité pour tous!.....	p.56
Quelques événements après le séminaire.....	p.58
Les organisateurs.....	p.60





*La biodiversité est belle, elle est merveilleuse, elle doit être pensée au niveau mondial mais appliquée au niveau local.*

## **Introduction**

---

### **La biodiversité pour tous!**

Maintenir la diversité des plantes cultivées entre les mains des paysans et des organisations d'utilité publique, tel était le thème principal du troisième séminaire sur les semences à Halle, Saxe-Anhalt (Allemagne), du 18 au 20 mai 2007. Venant de 25 pays, 135 paysans, maraîchers, jardiniers, semenciers, représentants de banques de semences et d'associations pour la sauvegarde et l'utilisation de la diversité de plantes s'y sont rencontrés. Le séminaire était organisé par la Campagne contre le pillage de la biodiversité (BUKO-Kampagne gegen Biopiraterie), le Collectif pour le développement de semences sans OGM (Interessengemeinschaft für gentechnikfreie Saatgutarbeit - IG Saatgut) et le Forum Civique Européen, en coopération avec le Réseau Semences Paysannes (RSP). Deux séminaires avaient déjà eu lieu, à Poitiers (France) en 2005 et à Bullas (Espagne) en 2006, organisés par le Réseau Semences Paysannes français et le réseau Red de Semillas espagnol. Ces initiatives sont l'expression d'un mouvement en gestation, initié par des organisations paysannes et écologistes dans le but de maintenir et développer les semences traditionnelles et de défendre les droits des paysans à les utiliser.

Aujourd'hui, 80% des variétés de plantes cultivées ont disparu en Europe. Ce n'est que depuis ces dernières années que plusieurs réseaux se sont constitués pour contrer cet appauvrissement. En Europe, leur travail est rendu difficile par la politique agricole actuelle et la législation nationale et internationale. Partout dans le monde, des paysans se battent pour le droit d'utiliser, multiplier et échanger les semences traditionnelles. A l'opposé, les firmes multinationales mènent l'offensive pour s'approprier le patrimoine que représentent les plantes cultivées.

La Banque de semences à Gatersleben abrite une des plus grandes collections de plantes cultivées au monde. Parallèlement, et depuis une dizaine d'années, des essais transgéniques sont menés en laboratoire, sous serre et en plein champ sur son site. C'est pourquoi nous avons

choisi de placer la question de la sauvegarde et du développement de semences indemnes de contamination transgénique au centre de nos débats. En organisant ce séminaire dans la ville de Halle, près de Gatersleben, nous avons voulu y lancer un signal d'alarme, car ces pratiques présentent un risque de contamination pour les semences traditionnelles de la collection. Par conséquent, la banque ne remplit plus son rôle premier de protection et de conservation. En outre, elle soutient indirectement la privatisation de ses propres ressources génétiques par sa coopération étroite avec des multinationales de biotechnologies.

Nous avons donc décidé de traiter les thèmes suivants :

La conservation dans les banques de semences – accessibilité pour le public, pratiques en cours et protection contre les OGM.

Sauvegarde et culture dans les fermes et les jardins – pratiques et obstacles.

Le rôle particulier du blé et la menace contre ses bases génétiques.

La ville de Halle, située en Allemagne de l'Est, est d'accès relativement aisé pour les gens venant des pays de l'Europe de l'Est. En y organisant le séminaire, nous avons pu accueillir de nombreux participants de Russie, Pologne, Lettonie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovénie et Géorgie. Des participants venant du Chili, d'Irak, d'Iran, d'Israël, du Mali, de Tunisie et des Etats-Unis nous ont permis d'intégrer à nos débats des perspectives non-européennes.

Le séminaire fut un succès grâce aux nombreuses personnes qui en ont pris bénévolement la responsabilité. Nous avons pu ainsi réduire les frais d'organisation, ce qui nous a permis de faire venir de loin des personnes qui ne reçoivent aucun soutien financier pour leur activité de sauvegarde. Des paysans, des magasins de produits biologiques et des producteurs de légumes bios de plusieurs régions allemandes ont fourni une bonne part de la nourriture. Pour des raisons de temps, ils n'ont pas tous pu participer au séminaire. L'aide de l'équipe d'étudiants des cours alternatifs à l'Université de Halle a été précieuse pour la mise à disposition des salles de conférences de l'Université et pour l'organisation des logements. Le soutien simple et spontané du café associatif Spielehaus et les délicieux repas préparés par Ulli Menne ont fortement contribué à la bonne ambiance.

Nous avons reçu un soutien financier de la Fondation pour une terre humaine, l'EED, l'organisation Misereor, la fondation Software AG, l'Office Fédéral Allemand de l'Agriculture et de l'Alimentation, la fondation Helixor, Dock-Europe, l'association suisse Longo mai et l'action Selbsbesteuerung.

Nous remercions de tout cœur toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce séminaire, et en particulier l'équipe d'interprètes de Barbara Hahn:

Andreas Riekeberg  
Anne Kristin Schweigler  
Herma Ebinger  
Ieke Dekker  
Jürgen Holzapfel  
Sigrid Herbst



Délicieux repas au cours de la rencontre en plein air dans la Fränkische Stiftungen de Halle.

*Le seul outil que nous pouvons utiliser contre les sociétés multinationales est la clarté de notre pensée collective.*

## **Discours d'ouverture**

**Nicolas Supiot, président du Réseau Semences Paysannes– RSP**

## **Liberons la biodiversité dans les fermes et les jardins**

---

### **La faillite des variétés « élites » de l'industrie.**

Dès 1945, les subsides du plan Marshall et la recherche publique ont commencé à remplacer la biodiversité paysanne par les variétés « élites » de la révolution verte. Avec elles, la débauche d'énergie fossile transformée en engrais chimiques, pesticides, mécanisation lourde et souvent irrigation illimitée indispensables à leur culture, a remplacé le travail des paysans poussés vers les usines puis vers le chômage. Les normes distinction/homogénéité/stabilité du catalogue, dictées par l'industrie semencière pour ses seuls besoins, ont interdit les variétés traditionnelles en supprimant le droit des paysans d'échanger leurs semences. Les hybrides, puis le COV, ont remis en cause le droit millénaire des paysans de ressemer le grain récolté. Aujourd'hui, les OGM et le brevet viennent achever cette mise sous dépendance. Et pour contourner le rejet des OGM, l'industrie prépare dans ses laboratoires des blés et des légumes mutés, nouveaux « OGM clandestins » non soumis à l'obligation d'étiquetage.

Ce système est aujourd'hui en faillite. L'Europe de l'Ouest est ravagée par la pollution et l'épuisement généralisé des eaux et des sols, les maladies induites par les pesticides et l'alimentation industrielle, la désertification des campagnes et la délocalisation des productions agricoles vers les pays moins disant socialement et écologiquement. En entrant dans cette Europe avec leurs millions de petits paysans, les pays de l'Est sont obligés d'abandonner en quelques années la majorité de leurs semences traditionnelles pour acheter les semences industrielles de l'Ouest. Avec les semences traditionnelles, ce sont les paysans qui disparaissent, remplacés par quelques grandes sociétés agricoles anonymes vouées aux cultures industrielles d'exportation.



## **La renaissance des semences paysannes.**

Les agriculteurs biodynamiques ont compris les premiers au siècle dernier que le piège se refermait d'abord sur la semence. Ils ont conservé leurs variétés traditionnelles et les ont sélectionnées pour ne pas devenir dépendants de l'agriculture chimique. Puis, des centaines d'associations citoyennes et de jardiniers amateurs, accompagnés comme en Italie par certaines institutions régionales, ont conservé des milliers de variétés traditionnelles. Avec l'arrivée des premiers OGM, de nombreux paysans découvrent aujourd'hui qu'ils doivent s'engager dans la même démarche s'ils veulent garder leur autonomie. Dès 2003, plusieurs centaines d'entre eux se sont réunis à Auzeville en France et ont fondé le Réseau Semences Paysannes. Des organisations paysannes se sont jointes aux artisans semenciers bios et aux jardiniers amateurs pour avancer ensemble tout en respectant le rythme et les spécificités de chacun : la force du Réseau est dans sa diversité et le respect des différences. La stratégie des firmes et les lois sont internationales, celles du Réseau aussi. En 2005, le premier séminaire « Libérons la diversité » a réuni à Poitiers en France des centaines de délégués de presque tous les pays européens, mais aussi d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie grâce à la collaboration de GRAIN. En 2006, la Red de Semillas a accueilli le deuxième séminaire à Bullas en Espagne. Après le Sud, ce troisième séminaire s'ouvre aujourd'hui à Halle, au centre de l'Europe et tout près de l'Est, grâce à BUKO, au Collectif pour le développement de semences sans OGM et au Forum Civique Européen. Le Rete Semi Rurali s'apprête à accueillir le quatrième en Italie en 2008. Ces moments de partages d'expérience ont fait naître des convictions communes :

### **1. L'impossible coexistence avec les OGM.**

La coexistence est le cheval de Troie des contaminations et des cultures transgéniques. Avec elle, le seuil d'étiquetage de 0,9% devient un droit à contaminer. La résistance européenne est le dernier espoir des paysans du Sud qui s'opposent aux OGM : si l'Europe capitule et accepte la coexistence, leurs gouvernements seront eux aussi obligés de capituler.

## **2. Interdire le brevet sur le vivant et le COV dans sa version de 1991.**

Prétendant qu'il s'agit d'un « patrimoine commun de l'Humanité », l'industrie s'est emparée de tout ce qui vit dans les champs des paysans, puis l'a protégé avec ses brevets et a interdit de ressemer le grain récolté. Depuis les accords de l'UPOV de 1991, le COV se transforme en brevet. Le commerce des semences ne peut pas rester totalement libre : il faut interdire les semences transgéniques ou mutées et contrôler le commerce des hybrides et des variétés trafiquées qui détruisent les variétés paysannes et traditionnelles. L'interdiction du COV dans sa version de 1991 et du brevet sur le vivant tarira les bénéfices de l'industrie.

## **3. Les droits des paysans de conserver, ressemer et échanger leurs semences.**

Les semences de l'industrie sont sélectionnées pour lui permettre d'asservir les paysans. De plus en plus de paysans sélectionnent à nouveau eux-mêmes leurs propres variétés et pour cela ressemment une partie de leur récoltes et échangent leurs semences : pas par camions ou bateaux entiers comme l'industrie, des quantités restreintes et régulières suffisent. La loi européenne le leur interdit. La directive 98/95 sur les variétés de conservation aurait pu ouvrir un premier espace de liberté. Neuf ans après sa publication, le dernier projet du CPS les réduit à quelques antiquités exposées dans de petits musées régionaux en plein air : l'industrie veille toujours pour défendre son monopole. Le Réseau Semences Paysannes continue de construire ses propres règles d'échange et à les appliquer, qu'elles soient légales ou non : c'est encore le meilleur moyen de faire évoluer la loi dans les négociations officielles où les représentants des paysans sont toujours minoritaires. Les paysans ne peuvent plus rien sélectionner à partir des variétés trafiquées de l'industrie. Avec parfois l'aide de la recherche publique, ils retrouvent les savoir-faire de leurs parents et leurs variétés traditionnelles pour co-évoluer à nouveau avec elles. Quelques-unes sont encore cultivées, surtout des légumes et des fruits. Pour les céréales, il n'y a presque plus rien. Les variétés traditionnelles collectées dans les champs des paysans ont été enfermées dans les collections « ex situ » où elles dépérissent car elles ne peuvent plus évoluer. La plupart d'entre elles auraient disparues sans cela, mais il est aujourd'hui urgent de les faire revivre dans les champs. Les paysans n'ont souvent plus accès à ces

ressources génétiques réservées aux seuls semenciers et chercheurs, ils ne peuvent pas les échanger librement et les normes sanitaires ou de traçabilité leur interdisent peu à peu d'en ressemer la récolte. Le TIR-PAA reconnaît pourtant leurs droits à les conserver, les ressemer, en échanger les semences, et à participer aux décisions nationales les concernant, mais ces droits restent soumis aux réglementations nationales. Ces droits doivent s'imposer aux législations nationales et européennes qui les nient.

#### **4. Les droits collectifs des paysans sur les ressources génétiques.**

Pour asseoir sa domination, l'industrie a décidé de contaminer avec ses OGM les centres d'origine des principales espèces qui nourrissent l'humanité : le maïs au Mexique, le riz en Asie, le blé en Irak. Ici à Gatersleben, elle organise la contamination des collections, ailleurs les Etats les laissent à l'abandon pour les réduire à des banques de gènes numérisées permettant, grâce aux techniques de sélection assistée par marqueur, de construire des chimères brevetées, assemblages instables de transgènes, de cellules fusionnées ou de gènes mutés. Pendant ce temps, Bill Gates s'apprête à enfermer les dernières d'entre elles dans un immense bunker souterrain. Les ressources génétiques sont d'abord le bien collectif des communautés humaines qui les ont sélectionnées et conservées et non la matière première des semenciers : elles doivent être sauvegardées, rester publiques et protégées des contaminations génétiques. Les paysans doivent avoir librement accès aux collections pour les réinstaller dans leurs champs avant qu'elles ne disparaissent. Pour protéger leurs variétés du bio-piratage, les accords de Rio leur permettent d'en conditionner l'accès à leur consentement, ils peuvent aussi les décrire publiquement selon leurs propres critères, garder un caractère suffisamment informel à leurs échanges ... et tout simplement construire au plus vite la souveraineté alimentaire des peuples.

Ces deux jours d'échanges s'ouvrent pour continuer et élargir ces réflexions, puis décider de nos actions futures. Bon travail à toutes et à tous !

*Il n'y a pas de coexistence sans contamination.  
Il n'existe pas de frontières hermétiques entre  
des matières biologiques.*

## **Que se passe-t-il dans la Banque de semences de l'IPK Gatersleben?\***

---

La Banque de semences de l'Institut Leibniz pour la génétique des plantes et la recherche sur les plantes cultivées (IPK) à Gatersleben, Saxe-Anhalt, abrite une des plus importantes collections de ressources végétales du monde. En 2005, la Banque de semences avait une collection de 147.949 accessions de 2.556 espèces. Sur le site de Gatersleben sont stockés et multipliés des céréales, légumineuses, légumes, plantes médicinales et aromatiques, en tout 128.595 accessions. Sa filiale à Gross Lüsewitz, Mecklembourg, abrite 5.894 accessions de pommes de terre, et celle de Malchow, Mecklembourg, 13.460 accessions de plantes fourragères et oléagineuses. En 2005, un total de 14.544 échantillons fut cultivé en plein champ et sous serre pour maintenir leur capacité germinative. Chaque année, en moyenne 10% de la collection est ressemée sur les trois sites.

Les semences sont mises à disposition de personnes privées, d'institutions et de semenciers du monde entier, soit en moyenne 15.000 échantillons par an.

Cependant, depuis quelques années, le site est en train de devenir un des centres les plus importants d'Allemagne pour la recherche en génie génétique en agriculture, sous le nom de Green Gate Gatersleben - GGG. Durant les dix années écoulées, un grand nombre d'essais de plantes génétiquement modifiées ont eu lieu en plein champ, aussi bien sur le site de l'IPK que sur des parcelles à proximité de la Banque de semences. Des essais sous serre sont menés aussi bien par l'IPK que par des entreprises privées tel que SunGene, une firme fondée par la multinationale BASF et implantée sur le site de Gatersleben.

Entre 1996 et 2006, 32 essais en plein champ ont été menés, dont un avec du tabac, dix-huit avec des pommes de terre, neuf avec du colza,

trois avec des pois et un avec du blé.

Des essais avec des plantes génétiquement modifiées, soit en plein champ, soit sous serre, mettent en péril la pureté des ressources végétales de la Banque de semences. Il est urgent d'interdire de tels essais car la contamination des semences pourra rapidement entraîner une pollution transgénétique un peu partout dans le monde.

\*D'après Andreas Bauer: « Banque de semences à Gatersleben: Génie génétique ou ressources génétiques? » En français sur [HYPERLINK „www.forumcivique.org/www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org)



En attente de la manifestation à Gatersleben



La semence est la vie, et elle ne devrait pas être laissée à l'Etat.

## Première session plénière

---

### **La conservation dans les banques de semences – accessibilité pour le public, pratiques en cours et protection contre les OGM.**

Six personnes ouvrent le débat: Béla Bartha (Pro Specie Rara, Suisse) résume la situation des banques de semences européennes; Juri Tschesnokov (Russie) présente l'Institut Vavilov à Petrograd; Renátá Bóscó (Hongrie) décrit la situation des banques de semences hongroises; Antonio Perdomo (Red de Semillas, Espagne) donne les résultats d'une étude sur l'accessibilité publique aux collections des banques de semences espagnoles; María Isabel Manzur (Fundación Sociedades Sostenibles, Chili) parle des obstacles à la protection de la biodiversité; le professeur Andreas Graner (IPK Gatersleben) présente la Banque de semences de l'IPK Gatersleben.

Les réseaux paysans pour la sauvegarde de semences se sont jusque là peu préoccupés de la situation des banques de semences. Vu leur récent développement, cela devient de plus en plus nécessaire, celle de Gatersleben n'étant qu'un exemple parmi d'autres. Malgré toutes les critiques à leur égard, il n'est pas dans notre intention de considérer ces banques et les initiatives pour la sauvegarde de semences traditionnelles comme antagonistes. Nous recherchons plutôt des possibilités de coopération car les initiatives de sauvegarde sont tributaires de ces banques.

Une grande partie des semences traditionnelles ne sont plus utilisées. Pour pouvoir les utiliser à nouveau et les cultiver dans les fermes et les jardins, il faut les chercher au sein des banques de semences. Mais il est indispensable que les échantillons soient exempts de contamination transgénique.

## **Situation, priorités et recherche dans les banques de semences européennes**

Les banques de semences ont été créées en réaction à la perte importante de biodiversité provoquée par l'industrialisation et autres changements majeurs de l'agriculture (p.ex. la « révolution verte »). Le fait qu'elles aient été mises en place par des universités et des instituts de recherche et non par des organisations paysannes explique le point de vue qui les gouverne et les priorités qu'elles se donnent. Aujourd'hui, ceux-ci s'expriment par l'importance accordée à la recherche sur le génie génétique et la biologie moléculaire, ainsi que par le choix de leurs partenaires. Le choix de la part de biodiversité qui est collectée, conservée, cataloguée, documentée et recherchée, et la manière dont elle est effectuée, dépendent largement des perspectives et des besoins de ceux qui souhaitent l'utiliser. Il est évident que ceux qui travaillent dans les fermes et dans les jardins n'ont pas les mêmes besoins et intérêts que les multinationales semencières et les instituts de recherche.

Le réseau européen de banques de semences (ECPGR)\* existe depuis 1980. C'est dans ce cadre que les banques de semences échangent de matériel végétal, partagent leurs expériences surtout au niveau technique et coordonnent leur travail. Depuis quelques années, les ONG peuvent y avoir un observateur. Actuellement, Béla Bartha de Pro Specie Rara est le représentant d'organisations de sauvegarde de semences en Europe. Tous ceux qui ont des questions ou des commentaires à adresser à l'ECPGR doivent le faire par son intermédiaire.

L'ECPGR a créé la banque électronique de données ERISCO\*\* où sont répertoriées toutes les variétés rassemblées dans les banques de semences européennes. Cette documentation a pour objectif prioritaire de satisfaire les besoins en informations moléculaires des grands semenciers et de faciliter l'identification des caractéristiques recherchées par l'industrie et la science. Cette banque de données est peu utile aux paysans qui ont besoin d'informations de toute autre nature.

La vocation que se donnent les banques de semences de satisfaire les

besoins des cultures commerciales et biotechnologiques est illustrée par les contrats de recherche actuels de l'IPK Gatersleben. Le professeur Andreas Graner explique que l'Institut « cherche à comprendre comment les semences se développent et a de grands projets d'étude sur la diversité et l'évolution des chromosomes. (...) Nous avons également des programmes en physiologie moléculaire des plantes et en biologie cellulaire. (...) Nous menons des recherches appliquées et essayons de concevoir "des outils de développement" à l'intention des semenciers professionnels.»

Les banques de semences et les firmes de biotechnologies travaillent souvent ensemble, par exemple la Banque de semences à Gatersleben et la Nordic Gene Bank, la banque de semences des cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède).

Les participants de plusieurs pays soulignent le manque de soutien financier et politique des Etats aux banques de semences. Elles sont obligées de chercher d'autres sources de financement et dépendent de plus en plus de la coopération avec les puissantes firmes de semences et de biotechnologies.

Les possibilités qu'ont les paysans et les jardiniers de l'Union Européenne d'accéder aux collections des banques de semences varient d'un pays à l'autre. En règle générale, les informations et le savoir dont ils ont besoin manquent, par exemple sur les caractéristiques et qualités des variétés qu'ils cherchent et comment y avoir accès. Les participants de Bulgarie, Grèce et Portugal disent avoir des expériences positives de coopération avec les banques de semences de leurs pays.

Pour généraliser, on peut diviser les banques de semences européennes en deux groupes: celles qui, par manque d'argent et de soutien politique, sont obligées de vendre leurs collections et/ou de fermer, et celles qui, à cause de leurs financements privés, sont devenues des prestataires de services des multinationales.

## **Contamination transgénique**

Les banques de semences ne semblent pas prendre trop au sérieux le danger de contamination par les OGM. Elles se sont mises d'accord sur des critères de « meilleures pratiques », mais il s'agit d'un accord non contraignant qui peut être interprété et pratiqué de différentes manières. Elles ne se sont pas engagées à contrôler une éventuelle contamination transgénique de nouvelles acquisitions. La Banque à Gatersleben nie le risque de contamination. Seuls sont testés les échantillons provenant



d'une région où sont cultivées des plantes transgéniques de la même espèce. Le professeur Graner nous dit: « Si vous me demandez de fournir des semences non contaminées, je ne pense pas pouvoir vous donner de garantie – de toute façon, je ne le ferai pas.»

Les sources de contamination des collections peuvent être multiples. Juri Tschesnokov, de l'Institut Vavilov, les désigne: les échantillons sont collectés dans des régions où sont ou ont été cultivés des OGM (parfois on ne le sait même pas) ; les échantillons sont semés pour être multipliés ou conservés dans des champs, ou à proximité de champs où ont été cultivés des OGM et risquent d'être contaminés par leur pollen ou leur repousse. Il cite l'exemple de l'Université Davis en Californie qui, sans le savoir, avait distribué des semences de tomates transgéniques. La source de contamination n'a pas pu être identifiée.

Pour ces raisons, il est urgent de faire connaître le risque de contamination d'échantillons des banques de semences. Le danger est imminent. Certains pays européens ne cultivent pas (encore) d'OGM, ni pour la vente ni pour la recherche – du moins officiellement. Mais à cause des échanges internationaux de semences, le risque est déjà généralisé.

Les banques de semences sont des institutions publiques et leurs collections « appartiennent » à tout le monde. Elles doivent donc assumer la responsabilité de conserver cette richesse et de la protéger contre tout danger, sinon il faut les contraindre à le faire.

## **Les banques de semences dans les négociations internationales**

En tant que « gardiens de la biodiversité », les banques de semences jouent un rôle important dans les négociations de la Convention sur la Biodiversité (Convention on Biological Diversity, CBD). Comme il est possible de privatiser les ressources génétiques, p.ex. par le brevetage, elles ont désormais un fort intérêt commercial. Les membres de la CBD discutent les droits d'acquisition et d'utilisation et, dans les négociations dites ABS (Access and Benefit Sharing – partage d'accès et de bénéfice), ils négocient des « compensations de la perte d'avantages ». L'idée est que les pays du Sud, qui de nos jours disposent de la plus grande biodiversité, reçoivent une partie des profits commerciaux qu'en tirent les instituts et industries du Nord, ou du moins qu'ils reçoivent des compensations pour la perte de leurs ressources. En vérité, les représentants des pays du Nord sont beaucoup plus préoccupés par le libre

accès à ces ressources que par les droits des peuples autochtones à leur patrimoine.

Dans le cadre de la convention internationale sur les semences\*\*\* les banques de semences participent à l'élaboration de l'accord sur le transfert standardisé de matériel, le Material Transfer Agreement – MTA. L'application de cet accord est volontaire. Il règle les conditions d'échanges de matériels biologiques, les droits de l'utilisateur ainsi que ceux du propriétaire. Les échanges entre les banques de semences se basent sur cet accord.

## **La situation au Chili**

Selon María Isabel Manzur, les banques de semences chiliennes cherchent à coopérer avec les associations de sauvegarde. Tout comme les organisations paysannes, elle s'en méfie, craignant qu'une telle coopération ne facilite l'accès des multinationales et instituts de recherche aux semences traditionnelles et ouvre la porte à la privatisation et au brevetage. Les banques de semences chiliennes ne se prononcent pas clairement contre le brevetage des semences qu'elles distribuent. Au Chili, la multiplication de semences – traditionnelles et transgéniques – est très importante et plusieurs multinationales y sont impliquées. Des semences transgéniques, de maïs, soja et colza principalement, sont cultivées sur une surface totale de 20.000 ha et des essais ont été autorisés pour seize espèces différentes. En 2000, la banque de semences du North Dakota State University y a fait produire des semences de soja. Leur contamination transgénique, qui n'a été connue qu'après leur distribution auprès d'agriculteurs nord-américains, s'est probablement produite au Chili.

Partout dans le monde, les collections centralisées sont également menacées par d'autres dangers tels que les guerres, les catastrophes naturelles, les inondations et les coupures de courant électrique.

## **Démarches alternatives**

En Hongrie, des employés de la banque de semences ont pris l'initiative d'un réseau de sauvegarde de semences en coopération avec des paysans et des jardiniers.

En Autriche, l'organisation Arche Noah a créé un large réseau de sauvegarde.

En France, il existe une tentative de recherche participative où des sci-

entifiques et des paysans coopèrent et où ces derniers sont impliqués dans la définition des objectifs.

## **Débat: Critique des banques de semences**

La « conservation » pratiquée par les banques de semences est problématique. Si les semences de la même variété ne sont ressemées qu'une fois tous les dix ans, leur capacité de germination risque de diminuer. Les plantes ont besoin de plusieurs années pour pouvoir s'adapter aux changements climatiques et aux différences de conditions locales.

1. Les conditions de culture dans les parcelles et les serres des banques de semences ne correspondent pas à celles pratiquées dans les fermes et les jardins.

2. Il peut facilement arriver que des semences « conservées » ne soient plus aptes à être utilisées ailleurs.

3. Les banques de semences ne doivent pas être en premier lieu des prestataires de service de l'agriculture industrielle, des firmes semencières et de la recherche en biologie moléculaire.

4. Les banques de semences ignorent les risques de contamination transgénique bien qu'elle mette en péril leur propre raison d'être.

5. Les banques de semences ignorent le rôle des paysans et jardiniers pour la sauvegarde de plantes cultivées et les excluent par leurs pratiques et par les priorités qu'elles se donnent.

6. Les banques de semences des pays riches ont constitué leurs collections par le pillage du patrimoine biologique. Les paysans du monde entier chez qui ces semences ont été collectées n'y ont plus guère accès car elles sont avant tout utilisées pour créer de nouvelles variétés brevetées et privatisées par les firmes multinationales.

\*ECPGR: European Cooperative Programme for Crop Genetic Resources Networks. [HYPERLINK www.ecpgr.cgiar.org](http://www.ecpgr.cgiar.org)

\*\* [HYPERLINK www.eurisco.ecpgr.org](http://www.eurisco.ecpgr.org)

\*\*\*International Treaty on Plant Genetic Resources on Food and Agriculture, ITPGR-FA



Assemblée plénière dans la salle de cours de la faculté pédagogique, Halle

## **Deuxième session plénière**

---

### **Sauvegarde et culture de semences dans les fermes et les jardins – pratiques et obstacles**

Le thème traité par Gebhard Rossmann de l'entreprise allemande Bingenheimer Saatgut AG est « Préserver la biodiversité, l'utiliser et la développer ». Il explique le travail du Réseau de semences de légumes et l'association Kultursaat. Didier Meunier présente le réseau de semences français Kokopelli et l'avocate de Kokopelli, Blanche Magarinos, rend compte des plaintes en justice contre ce réseau pour «vente illégale de semences». Mamadou Lamine Coulibaly de la Coordination Nationale des Organisations Paysanne (CNOP) décrit la situation concernant les semences au Mali. Ahmed Taheri de l'ONG iranienne CENESTA (Centre for Sustainable Development and Environment) parle des efforts pour conserver les semences de blé dans son pays.

Selon Gebhard Rossmann, la conservation, l'utilisation et le développement de semences sont actuellement caractérisés par le fossé qui sépare le travail quotidien des maraîchers en agriculture biologique de celui des associations de sauvegarde. Pour pouvoir maintenir à long terme la diversité des plantes cultivées, il faut que ce fossé soit comblé.

En règle générale, **les banques de semences** conservent des lignées et variétés qui ne sont plus vendues sur le marché, qui n'y sont plus ni proposées ni demandées.

**Les initiatives de sauvegarde** sont des associations et des petites entreprises qui, dans les fermes et les jardins et à petite échelle, cultivent des variétés et des lignées pour des raisons autres que commerciales.

**Les petites entreprises maraîchères** ne font plus guère de travail de conservation et encore moins de développement de nouvelles espèces et variétés adaptées aux conditions actuelles. En règle générale, elles

ont abandonné toute idée de reproduire leurs propres semences. Dans les domaines du développement de variétés, de production de semences et de culture de légumes, la division du travail s'est entièrement imposée. Les entreprises maraîchères achètent leurs semences comme elles achètent les engrais, le gasoil, le plastique, etc.

Cette division du travail s'explique par les énormes exigences quant à l'aspect, la quantité et l'uniformité des produits. La production moderne de légumes bios n'y échappe pas.

Les maraîchers réagissent en se procurant les variétés les plus prometteuses, pour la plupart du temps des variétés hybrides performantes avec les capacités de résistance nécessaires à la réussite de la production intensive. Il y a encore quelques décennies, les maraîchers cultivaient plusieurs variétés, dont celles qu'ils développaient par eux-mêmes, et ils ont ainsi participé au maintien de la biodiversité. Ceci n'est pratiquement plus possible aujourd'hui pour un maraîcher qui veut survivre économiquement, .

La plupart des petits semenciers régionaux ont déjà été absorbés par les firmes multinationales qui sont également en train de mettre la main sur les « semences bios ». Les variétés qu'elles développent sont leur propriété intellectuelle protégée par le brevetage ou la loi sur la protection des espèces. Les paysans sont contraints de payer des taxes pour avoir le droit de ressemer leur propre récolte et de produire leurs propres semences. De plus, par la fusion du protoplasme (une technique capable de transgresser les frontières des espèces, apparentée au génie génétique) et par l'utilisation de CMS (stérilité du pollen transmise par le cytoplasme), des variétés sont développées qui ne peuvent être ressemées. Ainsi, les petits maraîchers et les paysans sont de plus en plus dépendants de semenciers multinationaux. Cette dépendance et la perte de la diversité de plantes cultivées représentent pour l'agriculture, conventionnelle et bio, une menace que le public ignore et que très peu de gens mettent en question.

Pour que le fossé entre le maintien de la biodiversité et la production de légumes bios puisse être comblé, Gebhard Rossmann estime que la diversité biologique doit trouver sa place sur le marché. Pour y arriver, un travail intense de vulgarisation est nécessaire afin de sensibiliser les producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs. Il ne suffit pas de conserver les semences de façon « muséale » ou de les reproduire dans les petits jardins. La diversité doit être demandée et mangée par les consommateurs, c'est le seul moyen qui puisse assurer à long terme la survie et le développement de variétés adaptées loca-

lement. Il faut également imposer des cadres juridiques qui permettent l'utilisation commerciale de variétés « amateurs » et traditionnelles.

## **La sauvegarde de semences dans quelques autres pays**

En Autriche, des variétés locales sont devenues des spécialités évoquant une certaine image (p.ex. l'épeautre ou des tomates de couleurs inhabituelles). En Suisse, elles sont vendues sur les marchés et parfois aux restaurants. En Bulgarie et en Grèce, la demande de variétés qui ont du goût augmente. Au Chili, des ONG coopèrent avec des cuisiniers pour que les variétés traditionnelles trouvent à nouveau leur place sur le menu. Quelques gouvernements ainsi que l'Union Européenne financent des projets pour le maintien de la biodiversité. En Grèce, l'UE finance un programme où les semences de la banque sont conservées dans les fermes. En Slovénie, l'UE soutient la collecte de plantes.

Il est difficile de quantifier le travail de conservation accompli par les paysans des différents pays européens, car seul est enregistré et répertorié ce qui est vendu sur le marché.

## **Un exemple en Allemagne**

Il y a plus de 20 ans, un Réseau de semences de légumes biodynamiques a été créé pour assurer l'autonomie en semences des maraîchers. Aujourd'hui, il compte une centaine d'entreprises maraîchères biodynamiques et bio, qui conservent et produisent des semences pour leurs propres besoins. Petit à petit un réseau beaucoup plus large s'est développé. L'entreprise Bingenheimer Saatgut AG, société anonyme créée par les entreprises productrices de semences bio, s'occupe de la distribution et met également des semences à la disposition d'autres utilisateurs. Sa structure de société anonyme la protège contre la récupération par les semenciers multinationaux.

Mais pour pouvoir être vendues, les semences doivent être listées dans le catalogue commun de variétés de légumes, dénommé Catalogue UE. Elles doivent remplir les critères de la loi sur la circulation de semences qui va à l'encontre de la biodiversité, et entrave leur commercialisation. Bingenheimer Saatgut doit faire face à ces contraintes qui réduisent sa marge de manœuvre.

Assez rapidement, les membres du réseau se sont rendu compte qu'il ne suffit pas de ressemer les anciennes variétés pour les conserver. Il faut continuer de les développer pour qu'elles puissent s'adapter aux

changements de critères et besoins de la production bio (p.ex. liés au climat). L'association Kultursaat e.V. a été créée pour répondre à ces défis.

Les acheteurs de semences bios sont très exigeants. Ils veulent des semences de qualité ayant une bonne capacité germinative, garanties 100% bio et sans germes pathogènes. Les maraîchers ont besoin d'un certain rendement, donc de semences homogènes. Les impératifs sont donc énormes. Par contre, ces variétés présentent l'avantage de pouvoir produire des semences elles-mêmes. De plus, elles ne peuvent être privatisées, car c'est l'association d'utilité publique qui en détient les droits.

### **Un exemple en France**

Créée en 1999, l'Association Kokopelli a pour but la diffusion et la promotion des semences de variétés anciennes, produites par une douzaine de producteurs professionnels et par ses membres. Elle ne reçoit aucune aide publique mais est soutenue par un réseau de 5500 adhérents dont 300 personnes cultivent sous forme de parrainage des variétés de conservation menacées. Elles produisent une quantité importante de graines pour alimenter l'action « Semences sans frontières » destinée à fournir aux communautés paysannes du monde entier qui en font la demande des ressources génétiques pour une grande part disparues dans leur propre pays. L'association organise aussi pour tout public des cours de formation à la production de semences. Récemment, elle a entamé une coopération avec le Parc Naturel des Gorges du Verdon afin de créer un lieu de production de semences et de formation ouvert au public.

En 2006, deux plaintes ont été déposées contre Kokopelli (voir Groupe de travail 4). Elles ont abouti à de lourdes condamnations. Une grande partie de la collection de Kokopelli est désormais officiellement interdite à la vente et à la distribution. Ces condamnations pourraient constituer un précédent juridique au niveau européen et empêcher d'autres organisations de sauvegarde de la biodiversité de diffuser des semences.



Dans le monde entier, ce sont essentiellement les femmes qui préservent et transmettent les semences.

## Des initiatives ailleurs

Dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, la situation est différente. Aujourd'hui encore, 70 à 80% des paysans y cultivent des variétés traditionnelles et produisent et conservent eux-mêmes les semences.

Mamadou Lamine Coulibaly de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes, CNOP, explique comment la question des semences est traitée au Mali. Les semences y ont une signification spirituelle, culturelle, sociale et économique. Elles sont objets d'échanges sur une aire géographique qui s'étend du Sénégal au Burkina Faso. Le tout est assumé par les paysans, les banques de semences étant inexistantes. Mamadou Lamine Coulibaly considère ces banques comme faisant partie d'une stratégie pour assujettir les hommes. Selon lui, « Si des semences du Mali sont stockées à l'Institut Vavilov en Russie, auquel les petits paysans maliens n'ont pas accès, ne s'agit-il pas là de pillage de la biodiversité? »

Le colonialisme a détruit les formes anciennes d'agriculture collective, par exemple en créant d'immenses plantations de coton. Les monocultures pour l'exportation ont marginalisé les cultures destinées à l'autoconsommation et menacent le maintien des variétés traditionnelles.

Une nouvelle forme de colonialisme s'exprime par la pression exercée par les Etats Unis, la Banque Mondiale et d'autres institutions pour imposer les cultures d'OGM à l'Afrique. Les informations précises manquent, mais l'opposition des paysans africains contre les OGM est très grande. Selon Coulibaly, ils savent que ces cultures vont les rendre encore plus dépendants.

La CNOP a participé à l'organisation du Forum Social Mondial sur la souveraineté alimentaire au Mali, « Nyéléni 2007 ». Mamadou Coulibaly interroge: « Comment empêcher les OGM de se répandre partout dans le monde? Sur quel soutien des pays industrialisés les petits paysans des pays pauvres peuvent-ils compter? »

Ahmed Taheri explique qu'un premier essai participatif a commencé en Iran en 2006, où paysans et scientifiques coopèrent avec le soutien

d'ICARDA (institut de recherche international et banque de semences établis en Syrie) et du Ministère de l'agriculture iranien. Dans une « école de terrain » à Garmsar (province de Semnan), une quarantaine de paysans participent à des essais d'une centaine de variétés différentes de blés.

Le manque de diversité des variétés de blé y est criant. Dans la province de Kermanshah, qui couvre six zones climatiques et où le blé panifiable est cultivé sur plus de 500.000 ha, une seule variété est disponible sur le marché. C'est la raison pour laquelle, les autorités et les scientifiques sont très attentifs aux résultats de cette « école », sachant que des expériences similaires menées dans d'autres pays ont été positives. Le travail sur des variétés résistantes à la sécheresse est particulièrement important. L'objectif de « l'école » est de pouvoir produire ses propres semences d'ici quelques années.

M.Taheri souligne le rôle important que jouent les paysans dans ce travail de recherche. Sans leurs connaissances et leurs structures d'organisation, la gestion et le maintien de la biodiversité est impossible.

## **Obstacles légaux**

Dans l'Union Européenne, les réglementations sur la vente de semences constituent un obstacle majeur pour tout travail de conservation. Les semences doivent être répertoriées dans le catalogue officiel pour pouvoir être vendues. En France, ce catalogue existe depuis 1922. Dans les années 1960 et 1970 fut signé l'accord multilatéral UPOV1, qui établit des standards minimaux que doivent respecter les législations nationales. Le résultat en est qu'un grand nombre de vieilles variétés de légumes, céréales et fleurs ont disparu car ne correspondant pas aux critères du catalogue: elles ne sont pas stables, homogènes et distinctes. Mais c'est justement parce qu'elles ne le sont pas qu'elles ont la capacité de s'adapter à l'environnement et au climat, ce qui n'est pas le cas des variétés industrielles.

Les frais d'enregistrement ne sont pas en relation avec le peu d'importance économique des variétés traditionnelles et sont beaucoup trop élevés pour des petites associations de sauvegarde. En France, l'enregistrement d'une variété de céréale revient à 8000 euros pour les dix premières années. A cause du prix prohibitif, des milliers de variétés anciennes ne sont plus enregistrées ou ne l'ont jamais été.

En France, l'introduction d'un catalogue « amateur » a été une tentative de remédier à cet état des choses. L'enregistrement dans ce catalogue

coûte 300 euros par variété. Ce prix en est la seule concession, car les normes pour y figurer sont les mêmes que celles du catalogue officiel: les variétés doivent être stables, homogènes et distinctes.

L'article 17 de la directive de l'Union Européenne 98/95/EG engage les Etats membres à élaborer des règles d'exception pour la conservation des variétés traditionnelles dites « variétés de conservation ». Ces réglementations nationales seront décisives pour le travail de conservation et de sauvegarde à l'avenir. La proposition d'application de la directive, qui date d'avril 2007, prévoit de limiter la culture de variétés de conservation à leur région d'origine et d'en réduire la quantité (maximum 0,5% de la quantité cultivée d'une même espèce par an ou sur au maximum 20 ha). Les producteurs de semences craignent d'avoir à supporter les frais très élevés des contrôles qui en découlent. Ils considèrent que les limitations de cultures et les frais de contrôles rendent le travail de conservation encore plus difficile et mettent en péril l'objectif déclaré de la directive – conserver et développer les vieilles variétés par leur utilisation dans les fermes.

Dans les différents pays européens les problèmes du travail de conservation sont variés et contradictoires. En Italie, des variétés industrielles sont vendues sous le nom de variétés traditionnelles afin de profiter de l'image positive qu'a la clientèle de ce qu'elle connaît depuis toujours. Dans les pays industrialisés le savoir lié aux variétés anciennes – comment les cultiver, en produire des semences et les sélectionner – est en train de se perdre. La conviction domine que le développement variétal est affaire de spécialistes et de scientifiques. La division du travail est largement acceptée. Les semences sont considérées comme des marchandises et non pas, comme elles l'étaient pendant des milliers d'années et sont encore aujourd'hui dans certaines parties du monde, comme un bien commun.

## **Conclusion**

La diversité des plantes cultivées en Europe diminue rapidement. Les « lois du marché » ainsi que les réglementations nationales et européennes en sont aujourd'hui les principales raisons. La sauvegarde de la biodiversité est impossible si on se base uniquement sur des critères économiques et ce travail est donc surtout assumé par des associations à but non-lucratif. Des exceptions existent – en Autriche et en Suisse les variétés anciennes constituent des spécialités demandées par

les consommateurs. Tandis qu'en Europe les semences sont devenues de simples moyens d'exploitation comme le gasoil et les engrais, elles ont encore une valeur sociétale importante dans certaines parties d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, où les paysans utilisent, conservent et échangent les variétés locales. Ces semences sont la condition de la souveraineté alimentaire régionale du futur.

\*UPOV: Union Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales



**www.oekoseeds.de** est le site Internet de l'entreprise Bingenheimer Saatgut AG. L'entreprise offre un grand choix de semences bio de légumes, herbes médicinales et aromatiques et plantes d'ornement, pour les professionnels et les amateurs.

**www.kultursaat.org** Kultursaat e.V. est une association à but non-lucratif pour la recherche et la conservation de plantes cultivées en bio-dynamie. Les semences sont produites dans les fermes. Les variétés sont contrôlées et enregistrées par l'association qui détient les droits d'utilisation.

**www.arche-noah.at** Arche Noah est une importante association autrichienne qui a sa propre collection de semences et un large réseau de personnes qui cultivent des semences dans leurs fermes.

**www.kokopelli.asso.fr** Kokopelli est un réseau français de producteurs biologiques qui travaillent sur la conservation et la multiplication de vieilles variétés. Il compte 5500 membres, dont 300 qui produisent et conservent des semences. Il organise des stages de formation sur plusieurs niveaux en botanique et production de semences et des rencontres pour l'échange d'expériences. Il coopère avec le Parc Naturel des Gorges du Verdon.

**www.dreschflegel-saatgut.de** Dreschflegel e.V. est une association allemande à but non-lucratif qui regroupe des personnes engagées dans des questions écologiques et travaillent au maintien de la diversité des plantes cultivées. Dreschflegel GbRmbH est un réseau d'entreprises bio qui produisent, développent et vendent des semences.

**www.cenesta.org** CENESTA (Centre for Sustainable Development and Environment) travaille surtout en Iran et en Asie du Sud-Ouest.

**www.icarda.org** ICARDA (International Centre for Agricultural Research in Dry Regions) a son siège à Alep (Syrie). Ce centre est l'une des quinze banques de semences et instituts de recherche placés stratégiquement un peu partout dans le monde et qui forment le CGIAR (Groupe Consultatif sur la Recherche Internationale en Agriculture)





*Je suis tombé amoureux des plantes de céréales:  
à cause de leur beauté et parce qu'elles me  
rappellent les amis, qui me les ont donné.*

## Troisième séance plénière

---

### **Le rôle particulier du blé et la menace contre ses bases génétiques**

**Le thème est introduit par le professeur Abdullah Jaradat, chercheur iraquien actuellement aux Etats Unis ; Jean-François Berthelot, paysans impliqué dans le réseau français des Paysans Boulangers ; Lucca Colombo de la Fondation pour les droits génétiques italienne ; Annemarie Volling de l'Alliance allemande pour une agriculture paysanne – Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft, AbL.**

**Le blé**, avec principalement ses espèces blé tendre et blé dur, est aujourd'hui une ressource alimentaire des plus importantes dans le monde. Les premières variétés cultivées ont été développées en Mésopotamie à partir de blés sauvages, dont on peut retracer l'évolution génétique sur des milliers d'années. La Mésopotamie est le berceau d'un grand nombre de plantes qui forment la base de nos denrées alimentaires actuelles, ce qui s'explique par ses climats diversifiés, la fertilité des sols et le développement précoce de sociétés sédentaires. Le botaniste russe Nicolai Vavilov a montré que les plantes cultivées proviennent d'un nombre réduit de centres de biodiversité et que la plus grande variété d'une même espèce se trouve dans sa région d'origine.

**Le professeur Abdullah Jaradat** explique la situation actuelle en **Iraq**. A cause des guerres des dernières décennies, il n'existe plus de collection publique de blés anciens qui se trouvent pratiquement perdus pour l'agriculture. Selon la FAO, 97% des agriculteurs irakiens utilisaient leurs propres semences jusqu'à 2002. Durant l'embargo, du blé a été importé en grande quantité d'autres continents par « l'aide alimentaire » du programme « Food for Oil ». Dans le même temps, une grande part des infrastructures agricoles a été détruite. Il y a pénurie d'eau, salinisation des sols, l'équilibre écologique est constamment bouleversé et la pauvreté en forte augmentation. De la salle, un participant précise que le gouvernement d'occupation américain a obligé, par son décret 81 de 2004, les agriculteurs à ne cultiver que les variétés inscrites sur le registre international, donc des semences des multinationales, des OGM y compris. Abdullah Jaradat conclut : « Il faut conserver la diversité génétique du blé pour que cette plante puisse survivre et s'adapter aux changements de l'environnement. Une telle adaptation n'est possible que dans les fermes où les variétés sont utilisées et ressemées et ne peut se faire dans les congélateurs des banques de semences ».

Les variétés traditionnelles ont quasiment disparu en Europe également. Ce constat a été le point de départ de la création du Réseau Semences Paysannes (RSP) français en 2003. Il est divisé en plusieurs groupes de travail – fruits, vignes, légumes et céréales. **Jean-François Berthelot** participe à ce dernier qui est connu sous le nom de Paysans Boulangers et compte quelques chercheurs parmi ses membres. Les paysans échangent des variétés locales entre eux, observent leur comportement dans des conditions différentes et sélectionnent celles qui se sont adaptées à la ferme ou à la région.

Depuis quelque temps, des chercheurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique, (INRA), se sont posés la question de l'utilisation de produits bios dans l'industrie alimentaire, p.ex. pour la fabrication de pâtes. Mais, dans un programme de recherche participatif, le point de vue des agriculteurs qui y étaient associés n'a pas été suffisamment pris en compte. Le désaccord a porté sur le droit de propriété des nouvelles variétés développées: Appartenaient-elles aux paysans ou à l'INRA?

D'autre part, les Paysans Boulangers ont lancé un projet participatif de recherche où ils décident ce qui va être cultivé et comment. Ceci a modifié le point de vue de la recherche qui jusqu'alors n'avait pris en compte que les besoins de l'industrie. Les chercheurs ont accepté et respecté le savoir et les expériences « non scientifiques » des paysans, ils ont

observé et questionné le développement des plantes dans une relation d'égal à égal et ils ont pu constater que les plantes évoluent en fonction des régions et des conditions naturelles. Cette adaptation fait naître une nouvelle diversité biologique et c'est cette capacité d'adaptation qui constitue la grande différence entre les variétés traditionnelles et les variétés hautement spécialisées qui en sont largement dépourvus.

Jean-François Berthelot décrit le comportement des plantes : « La plante intègre ce qui se passe autour d'elle et le stocke dans sa mémoire. Je suis de l'avis que ce sont le milieu et l'environnement qui créent la plante et pas seulement la génétique. La génétique est plutôt la mémoire d'une histoire qui permet à la plante de fonctionner et de se reproduire. Mais elle est influencée par le milieu dans lequel elle pousse, par le lieu où le paysan la plante, le stress qu'elle subit et auquel elle doit réagir. Pour les paysans boulangers les variétés pures n'existent pas, les plantes se développent et changent en permanence en vivant avec d'autres plantes. La législation européenne actuelle impose l'homogénéité d'une même variété et interdit les variétés locales traditionnelles parce qu'elles ne le sont pas. L'Union Européenne punit la capacité d'adaptation des céréales et oblige les paysans à acheter les semences des multinationales. »

En Italie, la culture de céréales est économiquement importante. Culturellement, le blé occupe une place particulière, il se trouve à chaque repas sous forme de pasta, pizza et pane. Le Conseil des Droits Génétiques a été créé en réaction aux tentatives de Monsanto d'introduire du blé transgénique. Une large alliance entre agriculteurs, consommateurs et entreprises de transformation fait de l'information et des recherches sur les OGM et défend les variétés traditionnelles. Des chercheurs des universités de Bari et de Florence, d'instituts de recherche étatiques et de l'industrie ainsi que des associations civiques examinent les effets du blé transgénique sur la santé, les questions de sécurité alimentaire, les conséquences pour les structures agricoles, les répercussions économiques de l'exportation et de l'importation ainsi que les implications socioculturelles.

Lucca Colombo cite Annamaria Rivera de l'Université de Bari : « Les céréales ont une histoire anthropologique. Dans chaque tranche de pain se cache de la technologie, de la politique, de la religion. » C'est pourquoi la décision de cultiver des OGM ne peut être laissée aux multinationales : la question concerne la société entière.

Lucca Colombo cite les huit essais en plein champ de blé transgénique



connus en Europe : quatre en Allemagne – dont un de l'IPK de Gatersleben et trois de la multinationale Syngenta, deux en Espagne, un en Grande Bretagne et un en Italie. En 2002, Monsanto avait obtenu l'autorisation de cultiver la variété Roundup Ready aux Etats Unis et au Canada. Grâce à une forte opposition populaire, l'autorisation a été retirée et Monsanto a renoncé à d'autres demandes en 2004.

Annemarie Volling, de l'Alliance allemande pour une agriculture paysanne AbL, explique qu'en novembre 2006, du blé transgénique a été semé sur le terrain de l'IPK Gatersleben. Malgré une pétition signée par 30 000 paysans, producteurs, transformateurs et autres citoyens, le ministère de la Protection des Consommateurs et de l'Agriculture a donné son accord. La direction de la Banque de semences récuse le danger de contamination en affirmant que le blé est autogame et ne peut être fécondé de façon naturelle par le pollen d'autres blés. Or, à l'origine le blé était une espèce allogame et ce n'est que la sélection effectuée par l'homme qui l'a rendu autogame. Cependant, il peut toujours y avoir de un à dix pour cent de pollinisation croisée chez les blés actuels. La Banque ne prend pas non plus en considération le fait que les graines puissent être déplacées par des souris ou des oiseaux ou qu'elles puissent être mélangées à d'autres dans les serres ou les laboratoires. Elle refuse d'admettre que du riz transgénique détenu dans un laboratoire de recherche a été retrouvé un peu partout dans le monde, bien que le riz soit aussi autogame.

Au printemps 2007, avant la floraison du blé transgénique, l'association VERN (Association pour la conservation et le développement de plantes cultivées), soutenue par une alliance d'organisations paysannes et écologiques, a porté plainte contre l'IPK Gatersleben.

Par le passé, l'association VERN a établi une bonne coopération avec la Banque où elle obtenait des variétés anciennes introuvables ailleurs. Dans une activité de sauvegarde, il faut avoir la garantie que les échantillons soient exempts de contamination transgénique, ce qui n'était plus le cas en 2007. Le problème concerne tous les petits producteurs de semences de blé qui s'adressent à la Banque. Les semenciers multinationaux, ayant leurs propres collections, n'en dépendent pas autant. Le tribunal administratif a rejeté la plainte avec l'argument que les droits de la VERN n'avaient pas été lésés, adoptant ainsi la position de la Banque qui revendiquait être propriétaire de ses échantillons. Bien qu'elle soit une institution publique, la Banque s'est défendue en se comparant à un magasin de grande surface libre d'offrir les marchandises de son choix à ses clients. Selon le tribunal, les juridictions nationale et internationale

n'accordent pas le droit d'exiger des banques publiques qu'elles livrent des échantillons indemnes de contamination transgénique.

Quand en mai 2007, la Banque a ensemencé des parcelles en pois transgéniques, 75.000 personnes ont signé une lettre de protestation adressée au ministère de l'Agriculture. Par la suite, le ministère a obligé la Banque à ne pas cultiver de pois traditionnels la même année. Cette fois-ci, le ministère semble reconnaître que ces variétés risquent une contamination.

## **Conclusion**

De par son histoire, le blé met en lumière les liens intimes qui existent entre la diversité végétale et les pratiques culturelles. Ses bases génétiques sont aujourd'hui en butte à de multiples dangers: la dévastation de ses régions d'origine par les guerres et la sécheresse, la disparition des structures paysannes, la recherche exclusivement orientée vers les intérêts industriels, l'irresponsabilité des banques de semences qui mènent des essais avec des OGM sur leurs propres parcelles.

Les intervenants ont souligné la nécessité d'agir à tous les niveaux – politique, juridique et scientifique – auprès des banques de semences et, par la pratique, dans les fermes et les jardins.





## **Groupe de travail 1**

---

### **Les semences - bien commun ou propriété collective?**

Le groupe de travail a étudié les questions de droit de propriété intellectuelle sur les semences et la possibilité d'en obtenir le droit d'accès collectif. Les semences doivent-elles être un bien commun ou la propriété collective des communautés humaines? C'est une question difficile à trancher, mais la réalité en Europe est très éloignée de cette problématique.

Ces dernières décennies, le droit de propriété intellectuelle ainsi que la législation sur les brevets et la protection des variétés ont été élargis continuellement pour devenir le droit des monopoles au dépend des paysans. Les paysans, les jardiniers et les initiatives de sauvegarde n'ont guère payé attention à ce processus, qui a eu lieu au niveau national et international. Il est donc grand temps qu'ils prennent les affaires en main pour défendre leurs propres intérêts.

Jusqu'ici, les associations qui travaillent sur les semences connaissent mal les accords internationaux, par exemple celui de l'UPOV. Pourtant, c'est cet accord qui décide le cadre national du droit de protection des variétés. Pour analyser la situation actuelle et rechercher des possibilités d'action, il faut prendre en compte le niveau national et international. Il est nécessaire de développer des stratégies pour s'ingérer dans le processus de décisions politiques. Comment faire participer les paysans aux négociations internationales de l'UPOV afin qu'ils puissent exprimer leurs revendications et faire entendre leur voix? Pour cela, il faut trouver des interlocuteurs au sein des organes politiques correspondants, à tous les niveaux, pour ne pas laisser ce domaine aux seuls lobbies des multinationales. Les méthodes d'ingérence dans ces politiques seront différentes d'un pays à l'autre.

Quatre points sont sortis de la discussion qui devraient être examinés lors des prochaines rencontres:

Définir ce que signifie « propriété collective des semences » et « les semences comme bien commun » en Europe ; définir s'il est possible ou

souhaitable de réclamer le « droit de propriété intellectuelle » sur les semences.

Dans les pays européens , il n'y a pas de discussion sur l'accord international des semences de la FAO. Celle-ci devrait être menée entre les organisations paysannes et celles de la société civile.

Les possibilités de participation doivent être développées et améliorées. Il faut plus de coopération entre les organisations rurales, paysannes, et les scientifiques. Pour cela, il faut éclaircir la question de qui a quels droits sur les semences obtenues par une telle coopération ?

Il faut mener la discussion sur l' UPOV avec les députés au niveau national et international. Nous ne connaissons pas les délégués qui parlent pour nous à la FAO ou à l'UPOV.



*Une variété pure est une hallucination, elle n'existe pas. Nous, les agriculteurs, savons très bien que les plantes se développent, se déplacent, s'adaptent..*



## **Groupe de travail 2**

---

### **La biodiversité ne peut être maintenue que si elle est utilisée.**

En comparant la situation dans différents pays, nous avons constaté que le fossé qui existe en Europe entre la production commerciale de légumes et les efforts pour maintenir la biodiversité n'est pas encore aussi dramatique ailleurs.

Au Mali, par exemple, l'autosubsistance va de pair avec le maintien de la biodiversité. En Tunisie, des aides étatiques encouragent la production artisanale régionale, y compris de semences.


Les participants se sont demandé comment informer et sensibiliser tous ceux qui consomment des légumes et autres produits agricoles. Si les consommateurs connaissent et comprennent la nécessité de maintenir la diversité des plantes cultivées, il est possible de créer une demande pour que cette diversité soit utilisée, ce qui aboutirait à sa remise en culture.

L'enthousiasme personnel pour la diversité dans les champs et dans la cuisine est le meilleur point de départ pour une discussion vivante avec nos voisins et dans la société en général.

Par manque de temps, nous n'avons pas pu débattre sur les moyens à mettre en œuvre et comment.

Au mois de mai 2008, se déroulera à Bonn la 9e conférence (COP9) des Etats signataires de la Convention sur la Biodiversité (CBD). Juste avant cette COP9 se tiendra la 4e conférence sur le protocole de la sécurité biologique (MOP4), où sera discuté, entre autres, la réglementation de responsabilité en matière d'OGM.

Plus d'informations sur : [www.biodiv-network.de](http://www.biodiv-network.de)



*Pour moi, les collections de banques des gènes sont de la biopiraterie, visant à créer des dépendances.*

## **Groupe de travail 3**

---

### **Coopération entre banques publiques de semences et groupements paysans**

Les participants venaient du Portugal, de Hongrie, de Roumanie, de France, d'Allemagne, du Chili, d'Israël et d'Iran, représentants d'initiatives de sauvegarde. Beaucoup de celles-ci sont très récentes, car seulement ces dernières années il est devenu évident qu'il faut sortir les anciennes variétés des banques de semences.

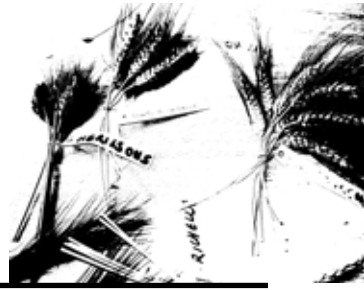
Les expériences avec ces banques sont très différentes selon les pays. Au Portugal, en Espagne et en Hongrie, elles reçoivent de moins en moins de financement de l'Etat et sont démantelées petit à petit. Les collaborateurs sont licenciés et des collections entières de plantes sont détruites ou offertes.

Pour cette raison, quelques-unes de ces banques cherchent une coopération avec des initiatives de sauvegarde et des structures paysannes. D'autres banques, en particulier la banque IPK de Gatersleben en Allemagne et la banque des pays scandinaves, reçoivent beaucoup d'argent et travaillent surtout pour les besoins de l'industrie. Les informations sur les collections sont digitalisées et mondialement accessibles par un système informatique uniformisé des grandes banques génétiques.

Nous avons constaté qu'il n'y a pas d'accès réel pour les paysans. On ne peut pas voir les plantes et il n'y a guère d'informations sur les lieux où elles étaient cultivées à l'origine, ni comment elles étaient utilisées. Les échantillons de semences sont petits, la germination est souvent mauvaise à cause des longues périodes de stockage au congélateur. Les plantes nécessitent parfois plusieurs années pour se réadapter à un environnement naturel.

Le groupe de travail conclut qu'il est urgent d'inventer de nouvelles formes de conservation pour pouvoir récupérer des collections aujourd'hui congelées dans les banques, afin qu'elles redeviennent vivantes et utiles.

*Nos champs sont un théâtre  
d'une intense activité vivante et une formidable  
banque vivante.*



## **Groupe de travail 4**

---

### **Bases juridiques de la politique de semences dans l'Union Européenne et dans le monde**

Les bases du travail de conservation des semences dans les pays de l'Union Européenne sont données par l'article 17 de la Directive UE 98/95. Nous avons examiné deux questions: une initiative de lobbying au sein de l'Union Européenne pour transformer l'article 17 en décret et le procès contre Kokopelli qui commercialise des variétés anciennes non inscrites dans le catalogue français.

Mise en application de la directive UE 98/95

Avec la directive européenne 98/95, l'enregistrement de toutes les variétés de plantes commerciales dans le catalogue européen est devenu obligatoire. C'est une procédure longue et onéreuse qui sert les intérêts des grands producteurs de semences.

En même temps, les auteurs de la directive ont créé une catégorie des « variétés de conservation ». Elle demande à la Commission Européenne et aux Etats membres de créer un cadre juridique qui permette aux paysans et aux jardiniers de maintenir et multiplier les variétés de plantes menacées de disparition. Jusqu'à maintenant, cette partie de la directive n'a pas été appliquée.

En ce moment, la Commission Européenne peaufine la directive pour la commercialisation et l'utilisation des variétés à sauvegarder. Le projet à un caractère très restrictif: ces variétés ne pourront être cultivées que dans leur région d'origine et les quantités autorisées à la culture seront limitées en surface et en poids.

Au lieu de favoriser et faciliter le travail de sauvegarde, ce projet le rend plus difficile dans un cadre très étroit. La protection et la sauvegarde de ces variétés de plantes sont donc menacées car les paysans et jardiniers n'auront pratiquement plus d'accès à ce patrimoine culturel d'une valeur inestimable. L'adoption de la directive mettra en péril la diversité végétale en Europe.



La commission agricole du Parlement Européen a déjà négocié deux fois avec le Commissaire à l'Agriculture, M. Kyprianou. Il est urgent de retarder l'adoption de la directive pour gagner du temps pour un nouveau débat.

Il est également souhaitable que d'autres Commissions y soient engagées, en particulier celles de l'Environnement et des Libertés Citoyennes, car la décision aura une influence directe sur le droit fondamental des citoyens à disposer librement des semences des plantes qu'ils cultivent.

Le texte d'une lettre adressée à la Commission Européenne a été discuté, mais n'a pas trouvé l'accord de toute l'assemblée. On peut trouver ce texte en anglais et en français sur le site [HYPERLINK „http://www.biopiraterie.de/“](http://www.biopiraterie.de/)

Le procès contre Kokopelli

Kokopelli est une association française de 5500 membres qui distribue un grand nombre de variétés paysannes de légumes, de céréales, de plantes aromatiques et de fleurs. Elle organise des stages de formation et publie chaque année un manuel sur la production de semences. Elle organise des bourses aux graines et soutient de nombreuses initiatives paysannes dans le monde entier. De cette manière, des semences qui ne sont plus que très rarement cultivées sont protégées de disparition. En 2004, Kokopelli fut accusé de « commercialisation illégale de semences » par le GNIS, organisation semi-étatique française, et la FNPS, Fédération nationale des semenciers professionnelles. En 2006, Dominique Guillet, président de Kokopelli, a été acquitté sur tous les points et le tribunal a rejeté la plainte. Le verdict s'appuyait sur la directive européenne 98/95 et son article 17 qui oblige les Etats membres à créer une réglementation spécifique pour la sauvegarde des « variétés de conservation ».

La France ayant ratifié cette directive, cependant sans l'article 7, la cour d'appel de Nîmes a condamné Dominique Guillet le 22 décembre 2006 à une amende de 20.000 € pour commercialisation de semences non inscrites au catalogue. Maintenant, Kokopelli renvoie l'affaire en dernière instance en cour de cassation et, en cas d'échec, portera plainte contre l'Etat français auprès du Tribunal Européen pour non application de la directive UE 98/95. Le verdict de Nîmes a créé un précédent qui entraînera sans doute d'autres plaintes. Cela pourrait ruiner Kokopelli financièrement.

Les frais d'inscription de variétés au catalogue de semences ne correspondent aucunement à l'importance économique des variétés anciennes et dépassent les moyens des petites associations. L'inscription d'une variété de céréale coûte par exemple 8000 € pour les 10 premières années. Les variétés anciennes sont très nombreuses, et ces frais élevés empêchent l'inscription.

Le groupe de travail a repris, dans la déclaration finale, la demande d'une réglementation européenne adaptée, reconnaissant l'utilisation sans contraintes de la diversité cultivée par les paysans.

Une pétition en faveur de Kokopelli se trouve sur  
[www.univers-nature.com/signez/?code=cat](http://www.univers-nature.com/signez/?code=cat)

## **Groupe de travail 5**

---

### **Résistance contre le durcissement de la législation sur les semences: UPOV 2011?**


Le droit de protection des variétés est décisif pour la possibilité de maintenir et développer les semences. La norme internationale est décidée par l'UPOV (Union pour la Protection des Obtentions Végétales), créée dans les années 60 par l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, pour favoriser l'uniformisation et le renforcement des droits des obtentions végétales. Dans les années 70 et 80, d'autres pays de l'Union Européenne et du monde industrialisé y ont adhéré et, après 1991, des pays d'Europe de l'Est et des pays « en voie de développement » également. La version de l'UPOV de 1991 a rapproché la protection des variétés et la législation sur les brevets, réduisant ainsi les anciens droits paysans à réutiliser leurs propres semences et à créer de nouvelles variétés en une pratique d'exception (encore) tolérée. Un durcissement supplémentaire, qui risque d'éliminer ces anciens droits, se prépare avec la version de l'UPOV 2011.

L'industrie n'est pas satisfaite des accords élaborés en 1991 et a lancé une offensive de lobbying afin d'éradiquer les quelques « lacunes » encore existantes. Si elle gagne la bataille, cela signifierait la fin des semences paysannes et probablement la fin au libre accès au matériel végétal pour la création de nouvelles variétés. Le durcissement serait général, avec des durées de protection plus longues, l'application plus stricte des droits de propriété intellectuelle et l'élargissement du droit des monopoles.

Le groupe de travail a présenté les différentes étapes de l'UPOV en s'appuyant sur une étude de l'ONG Grain: The end of farm-saved seeds (La fin des semences sauvées par les paysans). (Voir tableau ci-dessous.)



	UPOV 1961/1978	UPOV 1991	Prochain UPOV?
Espèces couvertes	facultatif, minimum de 24 espèces	doit couvrir toutes les espèces végétales	doit couvrir toutes les espèces végétales
Utilisations couvertes	matériel de reproduction	tout matériel végétal facultative pour les produits	tout le matériel végétal et les produits
Période de protection	15-18 années	20-25 années	25-30 années
Utilisation pour la sélection	toujours autorisé	toujours autorisés, mais pas de nouvelle PVV pour les "variétés essentiellement dérivées"	pas d'utilisation avant 10 ans, et alors seulement avec enregistrement et paiement de redevances au propriétaire
Utilisation des semences de ferme	toujours autorisée	autorisée seulement	jamais autorisée
Procédure de demande	séparée pour chaque pays	séparée pour chaque pays	une demande internationale pour tous les pays
Double protection avec les brevets	non	Oui	oui



*Goethe, en tant que botaniste, a dit un jour: observe, compare et rêve! Dans notre réseau, nous rêvons des plantes avec lesquelles nous voulons vivre...*

## **Groupe de travail 6**

---

### **Formation à la conservation active des plantes**

Parmi les participants étaient des gens ayant du savoir-faire et beaucoup d'expérience avec les semences au quotidien et d'autres sans aucune connaissance en agriculture ou en jardinage, mais avides d'apprendre et la culture et la sauvegarde des semences.

Des formateurs de longue date ont souligné l'importance dans l'apprentissage par l'échange d'expériences et non la nécessité « d'experts » pour réaliser un travail de sauvegarde.

De nos discussions sont sortis les points suivants:

- Coopération internationale et libre échange du savoir
- Réappropriation des savoirs traditionnels
- Construction de partenariats à long terme
- Biologie de la pollinisation
- Méthodes de sélection
- Amélioration de la qualité des aliments
- Morphologie des plantes
- La taille et la dynamique des populations végétales
- Transmissions des pathogènes inhérentes à la semence
- Production de semences des différentes plantes cultivées
- Méthodes pour des expérimentations en plein champ
- Information pour les paysans/agriculteurs et les consommateurs
- Formation sur les conditions du cadre juridique

Un groupe a été constitué pour continuer à travailler sur le thème de la formation. Ceux qui veulent y participer peuvent s'adresser à:

Peter Zipser, Arche Noah, Autriche : [peter.zipser@arche-noah.at](mailto:peter.zipser@arche-noah.at);

Helena Sanchez Giraldes, Heritage Seed Library, Angleterre:

[Hsanchez-giraldes@hdra.org.uk](mailto:Hsanchez-giraldes@hdra.org.uk)

Bernd Horneburg, Université de Göttingen, RFA: [bhorneb@gwdg.de](mailto:bhorneb@gwdg.de)

*Dans nos collections de centaines de variétés de blé, vous trouverez des blés rouges, des blés bleus, des blés noirs, des blés jaunes, des blés roses, des blés barbuis, des blés velues, des blés avec des barbes...*

## **Groupe de travail 7**

### **Création d'un comité international d'urgence pour la sauvegarde des variétés de la Banque de semences à Gatersleben**

En réponse aux essais d'OGM menés à Gatersleben, le groupe de travail a décidé la création d'un Comité international d'urgence pour la sauvegarde de blés sans OGM. Il a formulé la déclaration suivante:

Personne ne peut garantir que les essais transgéniques, menés depuis plus de 10 ans dans les laboratoires de la Banque de semences de Gatersleben, n'a pas déjà entraîné la contamination d'autres variétés qui y sont conservées. Avec les essais en plein champ ce risque a augmenté considérablement. A l'automne 2006 ont eu lieu les premiers essais en plein champ avec du blé transgénique, ce qui veut dire que toutes les variétés de blé semées pour la conservation pendant cette même période de végétation sont menacées par la contamination transgénique, les blés d'hiver comme ceux de printemps.

Dans sa collection, la Banque stocke des échantillons de ces mêmes variétés n'ayant pas encore subi le risque de contamination.

Notre objectif est de sortir un maximum de ces variétés de la Banque pour pouvoir les conserver et les cultiver sans contamination transgénique. Pour ce faire, nous allons créer un Comité international d'urgence.

Nous demandons à la direction de la Banque de nous transmettre la liste complète des variétés de blé concernées, avec l'indication d'origine de chaque variété. Sur cette base, le Comité s'engage à trouver, dans les pays d'origine, des paysans, des jardiniers et des personnes privées prêts à semer, soigner et récolter ces semences pour que les variétés soient sauvegardées. Nous attendons de la Banque qu'elle nous les mette à disposition avec la garantie qu'elles n'ont pas été mélangées avec la récolte de l'an 2007.

Suite à cette action d'urgence nous allons lancer un large débat sur la nécessité de développer des alternatives à la conservation de la biodiversité dans les banques de gènes.

Nous demandons à la Banque de semences de Gatersleben :

Tenant compte de la probabilité d'une contamination des variétés de céréales conservées à Gatersleben par les essais avec du blé transgénique en plein champ, elle doit clairement indiquer sur chaque « contrat de transfert de matériel » (Material Transfer Agreement) concernant des céréales récoltées en 2007 qu'elle ne peut garantir que ce matériel soit indemne de contamination transgénique.

De plus, considérant l'importance de sa collection pour l'avenir de l'agriculture, nous demandons que les terrains de l'IPK Gatersleben et des alentours soient déclarés zone sans OGM.

Par ailleurs, nous proposons ce qui suit :

En mai 2008, l'Allemagne recevra la 9e Conférence des Etats signataires (COP 9) de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité (CBD). Cette Convention, à l'instar de la Convention sur le climat, est le résultat du Sommet Mondial sur l'Environnement et le Développement de Rio en 1992, et doit réglementer le maintien et l'utilisation durable de la biodiversité. A la convention se rajoute un protocole international sur la sécurité biologique – le protocole de Carthagène, qui fixe des normes minimales sur la manipulation d'organismes génétiquement modifiés. Ce protocole met en avant le « principe de précaution », stipulant que même sans avoir la preuve scientifique de la dangerosité des OGM, chaque pays membre peut en interdire l'utilisation pour d'autres raisons. Au mois de mai et juste avant la Conférence COP 9, aura lieu la quatrième rencontre des pays signataires de ce protocole (MOP 4).

Nous demandons que les participants à la COP 9 et au MOP 4 mettent à l'ordre du jour les essais transgéniques sur le site de la Banque de semences de Gatersleben. Ces essais, menés tout près de la collection la plus importante de plantes cultivées en Allemagne, sont l'expression manifeste d'un précédent dont les conséquences négatives inimaginables s'étendront aux sites des banques de gènes un peu partout dans le monde.

En discutant ce texte, de nombreux participants ont souligné que nous n'avons ni l'intention ni les moyens de nous substituer à la Banque de semences. Mais ayant constaté que l'Etat ne fait plus son devoir et que la conservation sans OGM n'est plus garantie au sein de la Banque, nous nous sentons obligés de prendre nos responsabilités et de sortir les plantes menacées.

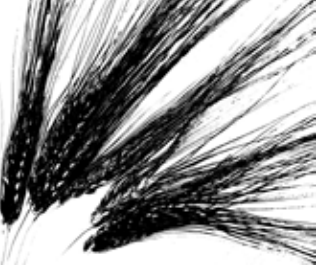
Nous devons nous poser la question urgente de comment conserver d'une façon dynamique les nombreuses plantes cultivées qui sont aujourd'hui stockées dans les banques de gènes. Une banque qui ne mène pas d'essais d'OGM sur son terrain reçoit chaque année des centaines d'échantillons venant d'ailleurs et s'expose par ce fait au danger permanent d'introduire de la pollution transgénique à sa collection. Il est particulièrement inquiétant que les banques semblent être peu conscientes de ce problème. C'est pourquoi nous pensons que des structures centralisées ne sont plus adéquates à la collecte et à la conservation des plantes et qu'il est nécessaire de développer des formes de conservation dynamique décentralisées.

Le Comité d'urgence se donne les objectifs suivants:

Par l'action de sauvegarde des variétés de blé menacées à Gatersleben, le Comité d'urgence veut sensibiliser le public au fait que les banques de semences ne remplissent plus leur devoir véritable qui est de préserver la biodiversité.

Le Comité d'urgence veut en même temps développer et renforcer la coopération et l'échange d'expériences entre les initiatives de sauvegarde dans des pays différents.





*Il s'agit de resituer l'agriculture dans son histoire de 12.000 années et de mettre fin aux erreurs de ces dernières décennies.*

## **Groupe de travail 8**

---

### **Organisation future du réseau européen de semences**

Déjà au premier séminaire européen sur les semences (Poitiers 2005) est née l'idée d'un réseau européen pour le développement et la conservation dynamique de variétés anciennes et locales dans les jardins et dans les fermes. Un réseau informel d'organisations s'est créé pour l'échange d'expériences et la recherche de stratégies communes au niveau européen. Au deuxième séminaire (Bullas, 2006) elles réaffirmèrent leur volonté de créer une organisation commune. Au troisième séminaire à Halle et dans le cadre du Groupe de travail 8, 24 participants d'Allemagne, de France, de Grande Bretagne, d'Italie, d'Autriche, du Portugal, d'Espagne, de Hongrie et de Roumanie ont débattu des objectifs d'une organisation européenne commune. Sur la base d'une proposition écrite, ils ont également discuté les statuts d'une telle organisation.

Les trois rencontres ont bien montré les différences des situations et législations dans tous ces pays et que les réseaux existants s'organisent et travaillent de manières très différentes. Il est donc impossible d'imaginer une organisation européenne centralisée qui puisse appliquer la même stratégie dans chacun des pays.

Le Réseau européen aura donc pour vocation :

- 1.Promouvoir l'échange d'expériences entre ses membres et avec ses partenaires hors d'Europe
- 2.Favoriser des activités communes
- 3.Elaborer des informations pour le grand public
- 4.Renforcer les initiatives nationales et favoriser la mise en réseau
- 5.Renforcer la présence dans les institutions internationales

Les premiers pas ont été faits et dans certains pays des réseaux nationaux existent déjà. La demande de coopération est forte dans les domaines de la formation et de la sensibilisation du public à la diversité des plantes cultivées (voir Groupes de travail 2 et 6). Le Comité international d'urgence pour la sauvegarde des anciennes variétés de blé, créé à Halle, coordonnera les actions contre la pollution transgénique de ces variétés.

Il est prévu de participer plus activement aux négociations dans les instances internationales qui décident des droits paysans, comme le traité de la FAO sur les ressources génétiques de plantes et la directive européenne sur les variétés de conservation.

Une rencontre de tous les membres du Réseau européen aura lieu une fois par an, la prochaine étant prévue en septembre 2008 en Italie. Les participants du Groupe de travail 8 ont défini les conditions pour devenir membre du Réseau ainsi que les critères de base du secrétariat et conseil d'administration. Ils ont discuté du financement, proposé les prochaines marches à suivre et ont convenu que le Réseau soit enregistré officiellement en automne 2008. Ils ont mis en place une commission, plébiscité ensuite par l'assemblée plénière du 3<sup>e</sup> séminaire, dont la mission est de poursuivre les démarches nécessaires à la création du Réseau européen jusqu'à son enregistrement.



*Les variétés modernes de blé sont cultivées pour produire du pain avec de grosses bulles, cette horrible baguette française qui ne peut être conservée ni digérée.*

La diversité des céréales sur le marché des semences

## **Programme public avec bourses aux semences et autres événements**

---

### **A qui appartiennent les semences?**

Le dimanche après-midi, la population locale était invitée à un programme varié et coloré sur ce thème. Dans la grande salle de réunion, plusieurs intervenants ont pris la parole pour présenter les enjeux: Karsten Ellenberg, producteur réputé de pommes de terre, a raconté les efforts pour sauver la variété de pommes de terre Linda. Georg Jansen, de l'Alliance pour une agriculture paysanne ( ABL) et de l'Alliance contre les taxes de dédommagement (IGN), a expliqué les méthodes des grandes entreprises de semences allemandes pour dominer de plus en plus le marché et augmenter leurs bénéfices. Elles tentent d'imposer des taxes de dédommagement auprès des paysans qui utilisent les semences de leurs propres récoltes et d'obtenir que les paysans soient obligés de rendre des comptes sur tout ce qu'ils cultivent. Grâce à la résistance, ces efforts n'ont pas abouti et M. Jansen conclut: « La résistance vaut la peine! ».

Martina Bavec, professeur d'agriculture biologique, a informé sur la situation des semences bios en Slovénie et sur les effets de la mondialisation.

sation croissante dans ce domaine. Jean-Pierre Bolognini, des Paysans Boulangers en France, a expliqué le travail que les membres de cette association mènent depuis des années – retrouver des variétés de blé traditionnelles locales, les réadapter, les utiliser dans le pain et les propager. Maria Isabel Manzur, de la Fondation pour des sociétés durables, a décrit la situation des semences au Chili, marquée par une production de semences transgéniques presque incontrôlée.

Dans la cour de l'Institut Pédagogique, où avait lieu le séminaire, ont été dressés plusieurs expositions et stands d'information sur la biodiversité en général et sur celle des blés en particulier. La société Streuobst (groupement pour la sauvegarde des vergers extensifs), informant sur la diversité des pommes, avait apporté du jus de pomme délicieux. L'association VERN a fait déguster du pain fabriqué avec des céréales anciennes pour un public fasciné. Les bourses de semences organisées par les petits semenciers Arche Noah, Kokopelli et Reinsaat ont eu un franc succès auprès des invités internationaux du séminaire, mais aussi auprès des amateurs locaux.

Le grand soleil, la musique joyeuse du groupe « Dr. Bajan », qui a fait danser aux rythmes de « speedfolk russe », la distribution généreuse de bière artisanale et beaucoup de petites mains bénévoles ont tous contribué à l'ambiance très agréable.



## Manifestation et meeting à Gatersleben

---

Au lendemain du séminaire à Halle, le 21 mai 2007, environ 300 manifestants se sont réunis devant la Banque de semences à Gatersleben après un trajet à pied depuis la gare de cette petite ville passant devant les entreprises de génie génétique, voisines de la Banque. Les contributions de représentants d'Allemagne, Suisse, Autriche, France et Chili ont souligné le rôle essentiel de la Banque à Gatersleben et l'importance de la protection de sa collection. Ils ont exigé que soient stoppés les essais transgéniques sur son site et dans ses alentours ainsi que dans toute autre banque de gènes, car le risque de contamination est très grand. Des paysans syndicalistes, des jardiniers, des scientifiques, des apiculteurs, des boulangers, des médecins, des militants politiques, des représentants d'associations de sauvegarde de semences de l'Europe, du Mali et de Tunisie ont durement critiqué le développement actuel des banques de gènes et la politique bienveillante au profit de la biotechnologie menée par les institutions régionales, nationales et internationales.

Jürgen Holzapfel, du Forum Civique Européen, a remis au professeur Graner, directeur de la Banque d'IPK Gatersleben, la déclaration Biodiversité pour tous citée ci-dessous. Elle demande que la Banque établisse une liste de toutes les variétés de blé qui ont été multipliées sur son site entre 2006 et 2008 et qu'elle mette à disposition du Comité d'urgence, créé à Halle, des échantillons de ces mêmes variétés récoltés avant l'an 2006 et donc sans contamination transgénique.

Annemarie Volling, de l'Alliance pour une agriculture paysanne (ABL), a par la suite fait un résumé des contributions lors de la manifestation. Ce résumé a été envoyé sous forme de lettre ouverte à un certain nombre de personnalités politiques pour solliciter leur soutien pour une politique contre les OGM et pour une agriculture favorisant la biodiversité.

Voir aussi : [www.biopiraterie.de](http://www.biopiraterie.de)



## **Déclaration du troisième séminaire sur les semences à Halle du 18 au 20 mai 2007**

---

### **Biodiversité pour tous!**

La Banque de semences à Gatersleben près de Halle, qui abrite l'une des plus grandes collections dans le monde, mène depuis des années des essais transgéniques dans ses laboratoires et champs. C'est la raison pour laquelle le troisième séminaire sur les semences a eu lieu dans la ville de Halle du 18 au 20 mai 2007, où participaient 150 paysans, maraîchers, jardiniers, représentants de banques de semences et d'initiatives pour la sauvegarde des semences, venant de quatre continents et 25 pays.

Les essais transgéniques montrent que l'Institut pour la génétique des plantes et la recherche de plantes cultivées (IPK) à Gatersleben ne remplit plus sa fonction première, de protéger la biodiversité, mais au contraire provoque le danger de contamination transgénique de sa propre collection. La Banque à Gatersleben, en tant qu'institution publique, n'est pas le seul exemple de la façon dont les pays industrialisés ignorent leur devoir de préserver la diversité des plantes et animaux domestiques. Pour de prétendues raisons économiques, les banques de plusieurs pays sont en train de liquider des collections de plantes cultivées sans valeur marchande actuellement.

Ce développement a des conséquences néfastes pour nous tous. La responsabilité des Etats riches dépasse de loin leurs frontières. Leurs banques abritent des semences collectées dans le monde entier, surtout en temps de guerre ou d'occupation coloniale. La conservation des collections est uniquement financée par des impôts publics. Cela n'empêche pas la direction de l'IPK de justifier les essais transgéniques en disant que la collection est la propriété de la Banque dont elle peut disposer comme bon lui semble.

Nous nous en défendons. La culture agraire dix fois millénaire a créé des richesses presque intarissables. Les innombrables espèces et variétés de plantes cultivées et animaux domestiques font partie du patrimoine culturel de l'humanité. L'alimentation de demain dépend de sa préservation.

vation. Elle appartient à tout le monde pourvu que soient respectés les droits collectifs des populations qui l'ont développée et utilisée durant des générations. Nous soutenons la plainte lancée par l'Association allemande

VERN contre l'Office Fédéral pour la Protection des Consommateurs et la Sécurité Alimentaire. Cependant, la voie juridique n'est pas suffisante.

Dans le monde entier, les groupes humains se défendent contre la privatisation de la diversité végétale. En Inde, les femmes se réunissent pour créer des bourses de semences régionales autogérées pour assurer l'accès des communautés villageoises aux variétés locales et empêcher la mainmise des semenciers multinationaux. Au Mexique, les paysans protestent contre la privatisation, par les entreprises américaines, des variétés traditionnelles de maïs. Au Mali, l'assemblée des paysans a décidé d'interdire l'entrée au pays de cultures transgéniques et de protéger les plantes indigènes en tant que base indispensable à la souveraineté alimentaire de demain. En Europe, l'utilisation de variétés anciennes est en augmentation. Des paysans réclament le droit ancestral de pouvoir utiliser les semences de leurs propres récoltes, de les échanger et de les vendre.

Avec cette toile de fond, nous avons discuté quelles réponses donner à la négligence systématique et préméditée des banques de semences.

Le maintien de la diversité de plantes cultivées doit être confié aux paysans eux-mêmes et aux institutions et associations sans but lucratif. Telle est notre réponse à l'offensive politique qui a pour but d'élargir les droits des grandes entreprises et de réduire au minimum ceux des paysans. L'industrie semencière transnationale s'efforce à gagner le contrôle de la production mondiale de l'alimentation. A l'aide du génie génétique, du brevetage de plants et d'animaux, de l'accord UPOV de 1991, de la législation sur les semences et de la technologie Terminator (par laquelle les plantes sont rendues stériles), elle veut assujettir les paysans en tant que simples producteurs peu coûteux de matières premières. Elle cherche à s'approprier le savoir-faire paysan pour en faire usage à son profit.

Nous ne le permettrons pas.

Les semences, c'est la vie, elles font partie du patrimoine des peuples.

Nous nous engageons pour:

–la biodiversité, élément indispensable pour rétablir la souveraineté alimentaire dans le monde et pour répondre aux défis des changements climatiques

–le libre droit de produire des semences, sans restrictions et sans redevances

–le droit à une agriculture et une production alimentaire sans OGM et sans contamination transgénique

–

le droit d'utiliser les semences de variétés locales et traditionnelles  
le droit pour tous de pouvoir semer, multiplier, acheter, vendre, échanger et donner ces semences sans restrictions légales

–les droits collectifs des communautés humaines de protéger leurs variétés locales et traditionnelles et d'interdire l'entrée sur leur sol de semences transgéniques ou autrement dangereuses

–l'interdiction du brevetage du vivant

Au nom de notre responsabilité pour la Terre, pour l'humanité, pour la nature et pour les générations futures, nous demandons:

La biodiversité pour tous!

Liberté pour les semences!





Par conséquent, les participants au séminaire à Halle ont pris les décisions suivantes:

- La fondation d'une coordination européenne sur les semences locales et paysannes.

- La fondation d'un comité d'urgence pour la sauvegarde des variétés de blé de la Banque à Gatersleben mises en péril par les essais transgéniques (voir Groupe de travail 7).

- Nous demandons des règles européennes claires avec l'objectif de sauvegarder la diversité de semences paysannes, en permettre l'utilisation sans restrictions et garantir les droits collectifs des communautés humaines.

- Nous exigeons de la Banque de semences à Gatersleben qu'elle identifie clairement identifier les échantillons de semences traditionnelles récoltées sur son site la même saison qu'y ont été cultivées des variétés transgéniques de la même espèce. Pour l'année 2007 cela concerne toutes les variétés de blé (*Triticum*) d'automne et de printemps. Les échantillons distribués doivent également porter ces informations.

Halle/Saale, 20.5.2007

## **Quelques événements depuis le séminaire...**

---

### **Rome:**

L'accord international sur les semences – pillage institutionnalisé de la biodiversité?

Depuis 2004, l'échange international de semences est réglementé par l'Accord international sur les ressources génétiques végétales pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGR-FA). Le comité directeur (Governing Body) des 115 Etats signataires s'est réuni à Rome du 30.10 au 2.11.2007, cependant sans résultat concret. Les gouvernements n'ont pas réussi à débloquer les fonds nécessaires pour remplir les obligations de l'accord, notamment le financement de la surveillance du transfert des matières et des compensations « partage des bénéfices » (benefit sharing). Cela a provoqué la colère des organisations paysannes et de la société civile qui sont venues du monde entier à leurs propres frais. Dans leur déclaration finale on peut lire: « Sans la reconnaissance et le respect de leurs droits d'utiliser, conserver, protéger, échanger et vendre leurs semences ni le libre accès aux ressources génétiques, il est impossible pour les paysans d'apporter leur contribution indispensable à la conservation et au renouvellement de la biodiversité. Les bases de cette contribution sont justement les semences produites dans les fermes et l'échange informel de ces semences. Or, dans beaucoup des pays signataires de l'Accord, ceci est malheureusement interdit. »

Les organisations exhortent le Secrétariat de suspendre l'Accord ainsi que le transfert de matériel, particulièrement du plasma germinatif. Sur la base de l'Accord les semences paysannes peuvent être transférées vers les laboratoires des grands semenciers du Nord sans que ceux-ci soient obligés de payer des compensations ou partager les bénéfices: Cela est une forme de pillage de la biodiversité.´

Cette déclaration se trouve sur le site de l'organisation GRAIN ( [www.grain.org](http://www.grain.org)).

### **Brésil:**

Un leader du Mouvement Sans Terres (MST) assassiné

Pour la deuxième fois, 150 paysans du Mouvement Sans Terres ont oc-

cupé le terrain de la multinationale Syngenta dans l'Etat de Paraná pour protester contre les cultures illégales de maïs et soja transgéniques. Le 21.10.2007, 40 hommes armés d'une société de sécurité ont ouvert le feu sur les paysans. Un leader du MST a été tué par deux balles dans la poitrine, six autres paysans ont été blessés et une femme a été tellement maltraitée que sa vie était en danger.

Syngenta a réagi en niant avoir quoi que ce soit à faire avec la société de sécurité en question.

### **France:**

#### **Kokopelli condamné pour diffusion illégale de semences**

Le 14 janvier 2008, l'association Kokopelli fut condamnée en appel dans le procès intenté par le semencier Baumaux pour concurrence déloyale. Beaucoup des variétés de légumes distribuées par Kokopelli ne sont pas inscrites dans le catalogue officiel français et ne paie donc pas les frais d'inscription. Selon Baumaux, cela représente un avantage sur le marché.

La démarche de Kokopelli est pourtant toute autre: Elle ne pratique pas la vente de semences dans un but commercial, mais s'est engagée pour le sauvegarde et le développement dynamique de la biodiversité.

La cour suprême française a condamné Kokopelli à payer des dommages et intérêts à Baumaux d'un montant de 12.000 € ainsi que 17.500 € pour vente illégal et une amende de 5000 € pour financer une campagne d'information sur la „dangerosité“ de Kokopelli.

## Les organisateurs

---

La Campagne de BUKO contre la biopiraterie (BUKO-Kampagne gegen Biopiraterie – HYPERLINK „<http://www.biopiraterie.de/>“[www.biopiraterie.de](http://www.biopiraterie.de/)) travaille depuis 2002 contre la privatisation des ressources génétiques par les multinationales de semences, de biochimie et de l'agroalimentaire et soutient les initiatives de communautés traditionnelles et locales ainsi que des groupes de petits producteurs. Elle mène des campagnes d'information, par la publication Kaperbrief et le livre Grüne Beute, Biopiraterie und Widerstand (Butin vert, biopiraterie et résistance), par des stands aux conférences de l'Eglise en 2003 (à Berlin) et en 2005 (à Hanovre), par des interventions publiques et des séminaires. Elle a réalisé plusieurs actions telles que Naschen gegen Biopiraterie (Grignoter contre le pillage de la biodiversité) en 2003, Widerstand keimt auf (La résistance est en train de germer) en 2004, l'action contre l'application de la directive UE sur le brevetage de la biodiversité en 2005, et a participé à l'action Freie Saat statt tote Ernte (Semences libres au lieu de récoltes mortes) contre la technologie Terminator en 2005/2006 ainsi qu'aux protestations contre le G8 en 2007.

Elle voit la négligence et la destruction des collections des banques de semences par la contamination transgénique comme une autre forme de biopiraterie. De nombreuses variétés sont, de fait, privatisées quand elles disparaissent des collections publiques pour se retrouver dans des collections privées.

L'Alliance pour la production de semences sans OGM (Interessengemeinschaft für gentechnikfreie Saatgutarbeit – IG Saatgut, [www.gentechnikfreie-saat.de](http://www.gentechnikfreie-saat.de)) regroupe plusieurs associations et entreprises qui produisent et conservent des semences dans les pays germaniques. Dans son travail, elles se basent sur une approche holistique de la plante, ce qui implique de maintenir à long terme les semences à l'abri de la contamination transgénique, car la diversité de plantes cultivées sans OGM est la base de l'agriculture et l'alimentation de demain. L'objectif de l'Alliance est également d'assurer à long terme la survie des associations et entreprises qui travaillent dans ce sens.

Les membres sont :

- **Arche Noah** (Autriche) [www.arche-noah.at](http://www.arche-noah.at),
- **Dreschflegel e.V.** (Allemagne) [www.dreschflegel-saatgut.de](http://www.dreschflegel-saatgut.de),
- **Kultursaat e.V.** (Allemagne) [www.kultursaat.com](http://www.kultursaat.com) et
- l'Association pour le maintien de la diversité de plantes cultivées (**Verein zum Erhalt der Nutzpflanzenvielfalt e.V. – VEN**), Allemagne [www.nutzpflanzenvielfalt.de](http://www.nutzpflanzenvielfalt.de).

Le Forum Civique Européen (FCE), [HYPERLINK www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org), fut fondé en 1989, dans l'euphorie des changements dans les pays de l'Europe de l'Est, à l'initiative de groupes et de personnes qui avaient déjà coopéré au sein d'organisations telles que le CEDRI (Comité Européen pour la Défense des Réfugiés et Immigrés), le mouvement des radios libres ou encore dans la coopérative européenne Longo mai. L'objectif principal était de créer des liens entre des groupes humains pour que la nouvelle ouverture vers l'Est ne soit pas la chasse gardée des institutions, gouvernements et entreprises occidentaux. Entre autres, le FCE travaille sur de nombreuses questions liées à l'agriculture. Il édite un journal en français et en allemand, Archipel.

Réseau Semences Paysannes (RSP), [HYPERLINK „http://www.semencespaysannes.org/“](http://www.semencespaysannes.org/)[www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org), fut fondé en 2003 à Auzeville (France) par plusieurs centaines de paysans et jardiniers. Menacés par la généralisation des OGM, ils ont compris qu'il faut se défendre pour garder son autonomie et sa marge de manœuvre. Dans le RSP se retrouvent des organisations nationales pour l'agriculture biologique, des petites entreprises et paysans producteurs de semences, des pépiniéristes, des associations pour le développement et le maintien de la biodiversité. Le Réseau s'engage pour que les semences paysannes soient protégées, utilisées et reconnues sur les niveaux scientifiques, techniques et juridiques.

## Liste des participants

---

### **Autriche**

Arche Noah-----www.arche-noah.at

ÖBV via campesina austria-----www.viacampesina.at

### **Belgique**

Stad Hasselt Dienst Leefmilieu & Royal Belgium Institute of Natural Sciences-----

### **Bulgarie**

Agrolink----- www.agrolink.org

### **Suisse**

Food & Water Watch-----www.foodandwaterwatch.org

Found. p. une terre humaine-----www.terrehumaine.org

Jardin de charrotons-----www.charrotons.org

Europäische Kooperative Longo-mai-----

Pro Specie Rara-----www.psrara.org

### **Allemagne**

AbL-----www.abl-ev.de

Biolandhof Ellenberg/Freundeskreis Linda---www.kartoffelvielfalt.de

Bingenheimer Saatgut AG-----www.oekoseeds.de

**BUKO-Kampagne gegen Biopiraterie**-----[www.biopiraterie.de](http://www.biopiraterie.de)  
**BUND**-----[www.bund.net](http://www.bund.net)  
**Dreschflegel**-----[www.dreschflegel-saatgut.de](http://www.dreschflegel-saatgut.de)  
**Europ. Koop. Longo mai**-----[www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org)  
**Europäisches Bürgerforum**-----[www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org)  
**Gäa Sachs.-Anh. Verbund Ökoh.**-----[www.gaea.de](http://www.gaea.de)  
**Gladis, Thomas**-----[th.gladis@gmx.de](mailto:th.gladis@gmx.de)  
**IG Saatgut (Interessengemeinschaft für gentechnikfreie Saatgut-  
arbeit)** -----[www.gentechnikfreie-saat.de](http://www.gentechnikfreie-saat.de)  
**IG Nachbau**-----[www.ig-nachbau.de](http://www.ig-nachbau.de)  
**Interkulturelle Gärten, Köln** -----[www.interkultureller-garten.de](http://www.interkultureller-garten.de)  
**IPK Gatersleben**-----[www.ipk-gatersleben.de](http://www.ipk-gatersleben.de)  
**Karlshof**-----  
**Kooperative Haina e.V.**-----[www.kooperative-haina.org](http://www.kooperative-haina.org)  
**Kultursaat e.V.**-----[www.kultursaat.org](http://www.kultursaat.org)  
**Landesanstalt LLFG Anerkennungsstelle Halle**-----[www.llg-lsa.de](http://www.llg-lsa.de)  
**Landwirtschaftskammer Nordrhein-Westfalen**-----  
-----[www.landwirtschaftskammer.de](http://www.landwirtschaftskammer.de)  
**Liga für Hirtenvölker**-----[www.pastoralpeoples.org/deutsch.htm](http://www.pastoralpeoples.org/deutsch.htm)  
**SAN - Seeds Action Network**-----  
**Save our Seeds**-----[www.saveourseeds.org](http://www.saveourseeds.org)

**Umweltinstitut München**-----[www.umweltinstitut.org](http://www.umweltinstitut.org)  
**Unabhängige Bauernstimme**-----[www.bauernstimme.de](http://www.bauernstimme.de)  
**Universität Göttingen**-----[www.uni-goettingen.de/de/48392.html](http://www.uni-goettingen.de/de/48392.html)  
**VEN e.V.**-----[www.nutzpflanzenvielfalt.de](http://www.nutzpflanzenvielfalt.de)  
**VERN**-----[www.vern.de](http://www.vern.de)  
**Danemark**  
**Danish Seed Savers (Frøsamlerne)**-----[www.froesamlerne.dk](http://www.froesamlerne.dk)  
**Espagne**  
**Red de semillas**-----[www.redandaluzadesemillas.org](http://www.redandaluzadesemillas.org)  
**France**  
**BEDE (Bibliothèque d'Échange de Documentation et d'Expériences)**  
-----[www.bede-asso.org](http://www.bede-asso.org)  
**BEDE/RSP**-----  
**CETAB/RSP(Centred'ÉtudeetTerred'Accueil desBlésanciens)**-----  
**Europäische Kooperative Longo-mai**-----  
**Europäisches Bürgerforum**-----[www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org)  
**Inf'OGM, franz. Informationsblatt zu GVO**-----[www.infogm.org](http://www.infogm.org)  
**Kokopelli**-----[www.kokopelli.asso.fr](http://www.kokopelli.asso.fr)  
**RSP - Réseau Semences Paysannes**---[www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org)



## **Grande-Bretagne**

**Grain**-----www.grain.org

**Ryton Organic Gardens**-----  
-----www.greatbritishgardens.co.uk/ryton\_organic\_gardens.htm

## **Géorgie**

**Elkana**-----www.elkana.org.ge

## **Grece**

**AEGILOPS Network for Biodiversity and Ecology in Agriculture**---  
-----www.aegilops.gr

## **Hungaria**

**Ormansag Foundation**-----ormansag@mail.mata.v.hu

**Universität Gödöllő**-----www.essrg.hu/english

**Védegylet, (Protect the Future!) Ungarn/RSP (F)**-----  
-----www.mtvsh.hu/index\_en.php

## **Italie**

**Associazione S'Armidda**-----

**Fondazione Diritti Genetici**-----  
-----www.fondazionedirittigenetici.org/fondazione

**IAO – Istituto Agronomico per l'Oltremare**-----www.iao.florence.it

**IFOAM**-----www.ifoam.org

**Rete semi rurali**-----www.semirurali.net

**Unical network f. rural cooperation**-----

**University of Florence**-----

**Iran**

**CENESTA**-----[www.cenesta.org](http://www.cenesta.org)

**Israël**

**Mideast Seed Conservancy**-----[www.growseed.org](http://www.growseed.org)

**Mali**

**CNOP**-----[www.cnop-mali.org](http://www.cnop-mali.org)

**Portugal**

**Colher para semear**-----

**Puerto Rico**

**Grain**-----[www.grain.org](http://www.grain.org)

**République Chili**

**Fundación Sociedades Sustentables**-----

**Roumanie**

**Centrul de Informare asupra Organismelor Modificate Genetic  
InfOMG**-----[www.infomg.ro](http://www.infomg.ro)

**Village Hosman Durable**-----[www.hosman-durabil.org](http://www.hosman-durabil.org)

**Russie**

**Vavilov-Institut**-----[www.vir.nw.ru](http://www.vir.nw.ru)

## **Sénégal**

**ASPSP Sénégal (L'Association Sénégalaise de Producteurs de Semences Paysannes)**-----

## **Tunesie**

**ADD Médenine, Tunesie (Association de Développement Durable)**-----  
-----[www.enviroassociations.org.tn](http://www.enviroassociations.org.tn)

## **États-Unis**

**LBLA (Latvian Organic Agriculture Association)**-----

**USDA (United States Department of Agriculture)**----[www.usda.gov](http://www.usda.gov)

## Imprint:

---

### **Responsable de édition et de contenu:**

BUKO Campaign against Biopiracy

European Civic Forum

Interessengemeinschaft gentechnikfreie Saatgutarbeit

### **Texts:**

Anne Schweigler, Jürgen Holzapfel, Ieke Dekker, Herma Ebinger,

Siegrid Herbst, Andreas Riekeberg

### **Traduction:**

Sissel Brodal

### **Mise on page:**

Pauline Recke

### **Photos:**

Manzur, Schweigler, Serrati, Taheri

Cover photo: Seedmarket in Halle

### **Emprimerie:** Gemeindebriefdruckerei Groß Oesingen

This work is published under a Creative Commons License “Attribution (BY) – Noncommercial (NC) – ShareAlike (SA)”



The printing of these proceedings was made possible thanks to the financial support of Misereor (D), Fondation pour une Terre Humaine (CH), Software Stiftung (D), EED (D), Stiftung Helixor (D), dock europe (D) and Longo Mai Switzerland. The contents do not necessarily reflect the position of these institutions. The editors gratefully acknowledge this support.

Janvier (Mai) 2008

La documentation du 3ème Séminaire européen des semences à Halle est disponible sous forme d'un fichier PDF à l'adresse [www.biopiraterie.de/index.php?id=392](http://www.biopiraterie.de/index.php?id=392)

## RAPPORT DES PAYS

Les participants ont été invités à fournir des rapports sur la situation dans leur pays pour la préparation du séminaire de Halle. Ces rapports ont été affichés au cours du séminaire et ont permis aux participants d'obtenir une vue d'ensemble de la situation dans les différents pays. À [www.biopiraterie.de/index.php?id=391](http://www.biopiraterie.de/index.php?id=391) vous trouverez les rapports des pays suivants:

Allemagne  
Autriche  
Géorgie  
Grèce  
Slovénie  
Bulgarie  
Portugal  
Italie  
Russie  
Chili  
Mali  
Suisse  
Tunisie

